



HAL
open science

Le rôle des espaces de l'en-commun dans la sensibilisation environnementale au sein des quartiers multiculturels : la sensibilisation aux pratiques éco-citoyennes menée par l'organisme communautaire Vrac Environnement dans le quartier de Parc Extension à Montréal

Adélie Bouvard

► **To cite this version:**

Adélie Bouvard. Le rôle des espaces de l'en-commun dans la sensibilisation environnementale au sein des quartiers multiculturels : la sensibilisation aux pratiques éco-citoyennes menée par l'organisme communautaire Vrac Environnement dans le quartier de Parc Extension à Montréal. Sciences de l'Homme et Société. 2014. dumas-01112542

HAL Id: dumas-01112542

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01112542>

Submitted on 3 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE RÔLE DES ESPACES DE L'EN-COMMUN DANS LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE AU SEIN DES QUARTIERS MULTICULTURELS

La sensibilisation aux pratiques éco-citoyennes menée par
l'organisme communautaire Vrac Environnement dans le quartier
de Parc-Extension à Montréal

Adélie BOUVARD

Septembre 2014

Master 2 Sciences du Territoire
Spécialité Urbanisme, Habitat et Coopération Internationale

Directrice de mémoire : Fanny VUAILLAT (IUG, UPMF)

Maître de stage : Noémie ASHBY (Vrac Environnement)

Membre du jury : Adriana DIACONOU (IUG, UPMF)

NOTICE ANALYTIQUE

Auteur	BOUVARD Adélie		
Titre	Le rôle des espaces de l'en-commun dans la sensibilisation environnementale au sein des quartiers multiculturels. La sensibilisation aux pratiques éco-citoyennes menée par l'organisme communautaire Vrac Environnement dans le quartier de Parc-Extension à Montréal.		
Date de soutenance	Septembre 2014		
Organisme d'affiliation	Institut d'Urbanisme de Grenoble - Université Pierre Mendès France Master 2 Urbanisme, Habitat et Coopération Internationale		
Organisme d'accueil	Vrac Environnement		
Directeur de projet de fin d'études	VUAILLAT Fanny		
Collation	Nombre de pages : 62	Nombre d'annexes : 2	Nombre de références bibliographiques : 38
Mots-clés	Analytiques : Environnement, Espace public, Multiculturalisme, Organisme communautaire, Participation citoyenne, Sensibilisation.		Géographiques : Canada, Québec, Montréal, Parc-Extension.
Résumé	<p>L'organisme communautaire Vrac Environnement a pour but d'améliorer les conditions de vie des citoyens par la sensibilisation aux pratiques éco-citoyennes. Cet organisme exerce dans le quartier de Parc-Extension à Montréal. La caractéristique multiculturelle de ce dernier est une difficulté à la bonne participation citoyenne. Ainsi, Vrac Environnement a multiplié les approches pour intéresser et impliquer les résidents de Parc-Extension notamment en organisant des événements récurrents dans les espaces publics. L'objectif de ce travail était d'étudier le rôle de ces espaces publics dans la sensibilisation environnementale : étaient-ils un support et/ou un outil au service de cette participation ? Par le biais de recherches documentaires, d'observations sur le terrain et d'un entretien, cette étude a révélé que les espaces publics permettaient de rassembler les citoyens en faisant participer une population représentative du quartier. De plus, elle a montré que ces espaces publics pouvaient jouer ces différents rôles et que les lieux publics, tels que des écoles, sont également des lieux favorisant une meilleure sensibilisation.</p> <p>The Vrac Environnement community organization aims to improve the living conditions of citizens through an eco-responsible practices awareness. This organization works in the district of Parc-Extension in Montreal. The multiculturalism in the district is a challenge for a good citizen participation. Thus, Vrac Environnement has increased approaches to teach and involve residents of Parc-Extension interest by organizing regular events in public spaces. The goal of this work was to study the role of public spaces in environmental awareness: were they a support and/or a tool of this participation? Through literature searches, field observations and an interview, this study showed that public spaces would engage citizens and involve a representative district living population. Moreover, it showed that these public spaces could play two different roles and public organizations, such as schools, are also an good alternative in the promotion for a better civilian and social commitment in the environmental sphere.</p>		

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à la contribution de nombreuses personnes que j'aimerais remercier ici.

Tout d'abord, toute l'équipe de Vrac Environnement pour m'avoir permis de participer à leurs différentes missions, de m'avoir fait confiance en me laissant gérer seule le projet « Un arbre pour mon quartier », mais aussi pour leur accueil et leur gentillesse. Je tiens particulièrement à remercier Noémie Ashby, ma tutrice de stage, et Geneviève Albert pour leur appui durant mes missions et pour leur participation à ma recherche en répondant à mes questions et en partageant leurs expériences.

A ma directrice de mémoire, Madame Fanny Vuillat, professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble pour les conseils et les critiques qu'elle m'a apporté tout le long de ma recherche.

Je remercie Monsieur Emmanuel Matteudi, directeur du Master Urbanisme, Habitat et Coopération Internationale, pour m'avoir conforté dans cette voie.

Je tiens à remercier également Madame Adriana Diaconou de participer à mon jury et de bien vouloir lire ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier mes proches. Mes parents et mes amis de France et de Montréal qui m'ont soutenu et cru en moi lors de ce travail, mais aussi pour les nombreuses discussions qui ont permis de faire avancer mon étude.

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION GENERALE</u>	3
<u>PARTIE THEORIQUE</u>	6
1. Problématique	6
2. Définitions des concepts	9
3. Champs théoriques de l'étude	11
4. Revue de littérature	15
5. Lacune analytique	24
6. Méthodologie de la recherche	24
<u>PARTIE ANALYTIQUE</u>	31
1. La sensibilisation environnementale dans un quartier multiculturel : Quelles solutions pour faciliter le dialogue entre l'organisme communautaire et les communautés culturelles ?	31
2. La contribution des espaces de l'en-commun dans la sensibilisation environnementale	34
3. Etude de cas de trois espaces de l'en-commun utilisés pour la sensibilisation environnementale auprès des citoyens de Parc-Extension	37
4. Les lieux de l'en-commun : nouveaux lieux de sensibilisation ?	47
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	49

INTRODUCTION GENERALE

« Ce qui rend la société de masse si difficile à supporter, ce n'est pas, principalement du moins, le nombre de gens ; c'est que le monde qui est entre eux n'a plus le pouvoir de les rassembler, de les relier, ni de les séparer »

Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, 1958.

Avec la prise de conscience d'un changement climatique global, quasiment l'ensemble de la population mondiale se préoccupe de la préservation d'un patrimoine commun qui est notre environnement. Cette préservation passe notamment par une éducation au développement durable prônant d'autres modes de production et de consommation. Le développement durable est défini par Mme Gro Harlem Brundtland¹ comme « un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». C'est en 1992, au Sommet de la Terre de Rio que la notion a été officialisée. « À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable » (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2013).

Ainsi, pour mettre en œuvre un développement durable, l'information, la sensibilisation et l'implication des habitants sont indispensables. Cette participation citoyenne « désigne l'engagement des individus dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement. Ces dispositifs peuvent être des structures ou des processus, permanents ou ponctuels, ils peuvent être initiés par des institutions publiques, des organismes privés, entreprises ou OSBL² » (Institut du Nouveau Monde, 2014). Etant donné que l'Homme est au cœur des bouleversements environnementaux, la participation habitante joue un rôle très important car elle permet par diverses actions de réduire son empreinte écologique.

Certes, la citation d'Hannah Arendt (1958, *in* Paquot, 2009) est vieille de cinquante-six ans mais elle exprime toujours un point essentiel qui est celui des interactions sociales. Sans ces contacts et les discussions qui en suivent, il n'y aurait pas eu la nécessité de se consulter,

¹ Premier Ministre norvégien (1987)

² OSBL : Organisme Sans But Lucratif (ou OBNL : Organisme à But Non Lucratif)

³ Cf. Entretien. Albert Geneviève, Vrac Environnement.

⁴ OSBL : Organisme Sans But Lucratif (ou OBNL : Organisme à But Non Lucratif)

⁵ Sac à ordures

⁶ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

se concerter pour parler d'un problème. Ainsi, la participation citoyenne s'est développée et elle permet de favoriser ces échanges.

Le développement durable, les préoccupations environnementales, les changements de comportements pour respecter l'environnement sont des thématiques actuelles qui en font réagir plus d'un. « D'où les tentatives des pouvoirs publics pour faire évoluer leurs propres manières de penser et de faire, d'impliquer les habitants dans leurs actions ... particulièrement dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement ou encore de l'environnement » (Manola, 2013). La participation citoyenne et l'environnement sont des questions actuelles qui impliquent autrui. De même, l'aménagement d'un espace urbain « ne peut être conçu par un seul spécialiste, quel qu'il soit » (Manola, 2013). Dans le cadre de l'aménagement d'une ville, la citation d'Arendt fait comprendre l'importance des interactions sociales et donc des espaces urbains pouvant accueillir ces échanges, soit les espaces publics. Cette recherche va s'intéresser au lien qui peut être établi entre les espaces publics et la participation citoyenne à Montréal, métropole économique qui a accueilli de nombreux immigrants.

Comme nous l'explique Combe (2012), la ville de Montréal a connu un développement socio-économique, politique, démographique et territorial important. Celui-ci a d'abord été marqué par un essor industriel fort au XIX^{ème} siècle. Puis, durant le XX^{ème} siècle, Montréal se caractérise par un fort développement économique et une internationalisation des échanges avec la coexistence des communautés francophone et anglophone et différents apports migratoires successifs. Considérée comme la principale métropole économique du Québec grâce à son essor industriel majeur, son développement engendre une forte croissance démographique, expliquée par l'exode rural et l'arrivée d'immigrants. Ainsi, le territoire s'étend dans les banlieues et les faubourgs et de nouvelles infrastructures de transport se développent. Après la Seconde guerre mondiale, la ville continue à se développer. L'étalement urbain continue dans l'est de l'île grâce à l'usage démocratisé de l'automobile et du développement du réseau viaire. Durant les années 1970-1990, la ville se désindustrialise et recentre son économie vers les activités de pointe et le secteur tertiaire. Aujourd'hui, Montréal est une métropole économique et un pôle d'immigration important, multiculturelle et bilingue.

L'arrivée du multiculturalisme et le développement de Montréal permettent l'émergence d'un milieu associatif dynamique. Ce mouvement associatif né dans les années 1960 avec l'apparition de « comités de quartier », appelés aussi « comités de citoyens », dans plusieurs

quartiers montréalais. Ils agissent dans plusieurs domaines comme « les services collectifs (éducation, santé) ou la protection du cadre de vie » (Combe, 2012) et les services pour les populations démunies (comités de logement, cliniques communautaires). Dans les années 1980, ces services sont gérés par des organismes communautaires : il s'agit d'un mouvement associatif qui « intervient pour favoriser le regroupement des populations sur la base de leur quartier, ville ou région, ceux-ci étant considérés comme des lieux importants d'appartenance sociale » (Bourque, 2007, *in* Combe, 2012). Avant d'être en charge d'un territoire, l'organisme communautaire était d'abord centré sur des catégories de populations (jeunes, femmes, immigrants, locataires, etc.). A partir des années 1990, le Secrétariat à l'action communautaire autonome est créé à l'échelle provinciale avec la « mise en place d'une politique de soutien, accroissement des financements publics accordés aux organisme, etc. » (Combe, 2012). Ainsi, depuis les années 1960, Montréal s'est constitué un tissu associatif dynamique et abondant, « qui a connu un processus d'institutionnalisation progressive, le confrontant à l'enjeu de l'articulation entre préservation de son autonomie et inscription dans les priorités définies par les autorités publiques » (Combe, 2012). La majorité des organismes communautaires de Montréal soutiennent avec ferveur la participation citoyenne. Ainsi, cette étude va se baser sur les démarches participatives d'un organisme communautaire localisé dans un quartier multiculturel de Montréal.

PARTIE THEORIQUE

1. Problématique

1.1. Contexte général de l'étude

Au regard de la problématique du réchauffement climatique, qui est devenue une préoccupation mondiale, le respect de l'environnement et le développement durable sont des thématiques qui touchent de plus en plus de monde. En effet, de nombreuses mesures ont été mises en place pour préserver notre environnement autant à une échelle globale que locale.

À l'échelle locale, ici celle d'un quartier, ces mesures peuvent être considérées comme des bonnes pratiques éco-citoyennes réalisées par les citoyens et promues par un organisme. Elles se traduisent par des actions de recyclage, de récupération, de verdissement ou encore de propreté.

D'autre part, la participation citoyenne, en plein essor, se traduit par différentes étapes allant de l'information à la coproduction. Ici, nous allons nous intéresser spécifiquement à la sensibilisation, étape importante entre l'information et l'implication ou la mobilisation citoyenne.

Afin que des mesures environnementales puissent être adoptées par les citoyens, qu'ils puissent prendre conscience des enjeux environnementaux, changer leurs comportements et s'impliquer dans la préservation de l'environnement, une sensibilisation environnementale doit être menée.

Ainsi, les préoccupations montantes écologiques et socio-environnementales mettent au centre de ce système de pensée la participation citoyenne et révèlent un contexte favorable pour la sensibilisation puis l'implication habitante en environnement. Dans le cadre de notre étude, nous allons nous centrer sur la sensibilisation environnementale menée par l'organisme communautaire Vrac Environnement au sein du quartier multiculturel de Parc-Extension situé à Montréal.

Vrac environnement est un organisme sans but lucratif (OSBL) ou organisme communautaire situé à Parc-Extension. Un organisme communautaire applique une

« méthode de changement social planifié au niveau local qui repose sur la participation des habitants à leur propre changement, sous l'influence et la stimulation d'animateurs professionnels » (Augustin, 1979). Sa mission est d'améliorer la qualité de vie des Montréalais en favorisant des pratiques de développement durable.

Le quartier de Parc-Extension, multiculturel et cosmopolite, est caractérisé par une importante population grecque et sud-asiatique. De plus, moins de la moitié de la population du quartier sait parler français ou anglais et plus de la moitié de la population parle une autre langue que les deux officielles à leur domicile. On constate une difficulté de communication et par la suite, de participation citoyenne à cause du grand nombre de langues et de cultures différentes.

Le multiculturalisme se reflète dans ces espaces publics qui sont des lieux de partage et de rencontre de toutes les cultures du quartier. Cette recherche va traiter de la sensibilisation environnementale au sein des espaces publics du quartier multiculturel de Parc-Extension.

1.2. Objectifs de la recherche

Le thème de la recherche est la sensibilisation environnementale dans un quartier multiculturel à travers les espaces publics. L'objectif général de la recherche est de mettre en évidence les liens entre un quartier multiculturel et la sensibilisation environnementale et le rôle des espaces publics dans cette relation. Autrement dit, le but est de voir comment aborder, attirer l'attention et impliquer les habitants à des pratiques éco-citoyennes malgré la barrière de la langue et les différences culturelles.

Les objectifs spécifiques de cette recherche sont les suivants :

- Déterminer les différents espaces publics du quartier.
- Identifier la population qui fréquente ces espaces publics.
- Participer à l'organisation des événements et actions de sensibilisation de Vrac Environnement sur ces lieux.
- Analyser si la population qui participe aux événements est représentative du quartier.
- Voir si la sensibilisation environnementale a été efficace : si les citoyens ont changé leur comportement au regard de l'environnement.

1.3. Importance de l'étude

Cette étude s'intéresse aux différents rôles attribués à l'espace public dans la participation citoyenne. Divers travaux ont montré que le paysage pouvait être un objet et un outil de cette participation. Ainsi, cette recherche permettrait de participer à la construction de la connaissance sur ce sujet. D'ailleurs, la sensibilisation environnementale dans ces lieux montre un certain intérêt car il s'agit d'une étude à une échelle locale, c'est-à-dire placé au cœur des problématiques d'action (Ascher, 2001, *in* Manola, 2013).

D'un point de vue social, cette question est intéressante puisqu'elle permet de développer et favoriser l'espace public en tant qu'outil, qu'il ne soit pas une fin mais aussi un moyen au sein de cette participation. Ainsi, cette étude amène à réfléchir à de nouvelles méthodes participatives lorsque l'on souhaite s'adresser à des populations qui se sentent peu concernées ou qui ne comprennent pas l'intérêt de cette participation. Elle peut également conduire à renforcer les stratégies de gouvernance où l'espace public est un nouvel objet et outil de diversité sociale.

1.4. Question de recherche

En effet, Parc-Extension regroupe différentes minorités qui partagent des espaces publics ou dits de « l'en-commun ». Les espaces de l'en-commun sont issus de la théorie de l'en-commun d'Achille Mbembé. Ils sont des espaces publics où les citoyens s'assument au sein de ces espaces d'interactions sociales et de liberté. Ce sont des lieux de partage et de rencontre. Au sein du quartier de Parc-Extension, les espaces publics tels que la place de la gare Jean-Talon ou les différents parcs, les quatre ruelles vertes et les deux jardins collectifs sont des espaces de l'en-commun.

Les espaces de l'en-commun sont les lieux où se rencontrent toutes les cultures représentatives du quartier. Ainsi, étant donné la difficulté d'une sensibilisation aux problématiques environnementales pour une population aux cultures diverses et majoritairement non allophone, nous pouvons nous demander « En quoi les espaces de l'en-commun peuvent-ils favoriser une meilleure sensibilisation environnementale dans un quartier multiculturel ? ».

Pour cela, nous répondrons, en outre, aux questions suivantes : « Quel est le rôle des ces espaces de l'en-commun ? » ou encore « Comment peuvent-ils aider à une meilleure

participation au sein du quartier ? », « Comment ces lieux peuvent aussi être un support et/ou une méthode pour une sensibilisation environnementale efficace ? ».

Tout d'abord, nous ferons un constat des difficultés rencontrées dans un quartier multiculturel pour la sensibilisation environnementale ; puis, nous nous pencherons sur le rôle des espaces de l'en-commun en nous appuyant sur divers exemples ; et enfin, nous verrons si d'autres lieux peuvent participer à la réussite de cette sensibilisation environnementale.

2. Définitions des concepts

2.1. Multiculturalisme

La définition générale proposée du multiculturalisme se base sur les écrits de Duchastel (2005) et Savidan (2009). Selon Savidan (2009), le multiculturalisme est « conception de l'intégration » où l'Etat doit reconnaître « la multiplicité des groupes ethnoculturels qui composent de manière significative sa population » et de représenter cette diversité culturelle « sur la base de principes clairement identifiables ». Pour Duchastel (2005), le multiculturalisme désigne « la diversité qui caractérise nos sociétés » tout en étant « une stratégie de pouvoir visant à intégrer les différences inhérentes à une société complexe ». Ces deux définitions caractérisent donc le multiculturalisme comme l'affirmation d'une multiplicité de cultures et la prise en compte, d'un point de vue politique, de cette diversité culturelle par un système de reconnaissance et de participation au sein d'une société complexe et globalisée.

Dans la définition du terme « multiculturalisme », Kymlicka (1995, *in* Duchastel, 2005) distingue trois formes de multiculturalisme. La première forme s'exprime par la coexistence de plusieurs nations dans un même Etat et au droit à l'autonomie gouvernementale. La forme suivante cible les minorités visibles en provenance de l'immigration et le droit à la non-discrimination et à l'action positive pour ceux-ci. La dernière forme du multiculturalisme traite du droit de non-discrimination et de représentation spéciale pour les groupes catégoriels fondés sur la religion, le genre, le handicap, etc.

2.2. Sensibilisation environnementale

De nombreuses définitions du mot « sensibilisation » expriment l'idée que la sensibilisation est plus qu'une information et qu'elle implique une action. La sensibilisation passe par l'identification d'un problème et la proposition d'une solution.

La définition du concept de « sensibilisation environnementale » s'inspire des définitions de Parenteau (1997) et de Desachy (2001). Selon Desachy (2001), sensibiliser vise à « informer le public sur les effets de l'action de l'homme » sur l'environnement et à « promouvoir la participation active et responsable des citoyens ». Pour Parenteau (1997), la sensibilisation est une communication orientée vers le changement de comportements individuels.

Ainsi, la définition appliquée pour cette étude se résume comme suit : la sensibilisation environnementale est un outil d'information et d'implication des citoyens qui implique un changement des comportements individuels. Les modifications apportées aux définitions de Parenteau et de Desachy s'expliquent par la volonté de démontrer tout au long de ce travail le possible lien de causalité entre l'efficacité des outils de sensibilisation et le niveau d'implication citoyenne qu'ils mobilisent. À cet égard, la définition choisie est plus pertinente lorsqu'elle inclut directement l'implication citoyenne que lorsqu'elle s'arrête au changement de comportement.

2.3. Liens entre les concepts

La Canada est le premier pays à mettre en place une politique officielle de multiculturalisme. Datant de 1971, elle permet aux citoyens de préserver leur identité culturelle tout en éprouvant un sentiment d'appartenance. Ainsi, le multiculturalisme encourage les citoyens canadiens à s'intégrer à leur société en participant activement à la vie sociale, culturelle, économique et politique.

La sensibilisation environnementale va favoriser l'intégration des citoyens à une échelle locale, comme celle du quartier, tout en participant à contribuer au respect de l'environnement par diverses actions.

3. Champs théoriques de l'étude

3.1. Théorie de l'espace public

La définition de l'espace public se décompose en trois dimensions : l'espace physique, l'espace moral, l'espace politique. L'espace physique se caractérise comme un espace de rassemblement et de passage, ouvert à tous et anonyme. Il est également un espace moral et symbolique de liberté car il est le lieu, au sein d'une démocratie, où différents acteurs échangent entre eux. Enfin, il représente un espace politique car il représente également un lieu de décision et d'action. Ainsi, l'espace public est un espace permettant de comprendre, d'échanger et de construire le vivre-ensemble.

Pour définir ce qu'est l'espace public Paquot (2009) distingue la signification de ce terme au singulier et au pluriel. Au singulier, il désigne « la sphère du débat politique, la publicité des opinions privées, qui participent à la vie commune en devenant publiques » alors qu'au pluriel, il regroupe « toutes les voies de circulation qui sont ouvertes au public » : la voirie, les places, les parvis, les parcs ou encore les jardins.

L'espace public est « organisé par la puissance publique, mais il a vocation à être habité par tout un chacun, par ce « public » mouvant, composé de consommateurs et d'utilisateurs, mais aussi de flâneurs, d'errants, de foules plus ou moins soumises aux itinéraires balisés par l'autorité » (Béja, 2012). D'après Delage (2004), un espace public est un endroit de passage et d'arrêt, il fait partie de la « vie quotidienne et sociale » de la ville.

Il est de l'ordre du commun, accessible à tous et représente la diversité de la population. Réglementé par des normes architecturales et urbanistiques, il laisse tout de même la place à une appropriation des lieux par le public afin qu'il puisse être le bien commun de tous. Le concept de l'appropriation met en évidence des rapports sociaux au sein de l'espace public. Ce concept intègre une dimension collective en étant le « socle d'un droit à la ville » pour Lefebvre et en mettant en avant « les rapports de dominance, liés à la conquête et à la défense de la propriété de l'espace urbain » selon Chombart de Lauwe.

Par ailleurs, il permet l'expression des différences de chacun « sans que ces dernières deviennent revendicatrices d'une appropriation exclusive de l'espace » (Delage, 2004). Dans le cadre d'un espace délimité, la question se pose de la cohabitation d'une mosaïque de communautés, sans que la ville implose. Delage (2004) montre que celle-ci est possible en

prenant l'exemple de New York avec les quartiers communautaires de *Chinatown* et *Little Italy* aux identités territoriales fortement marquées.

Ainsi, ces définitions de l'espace public font ressortir des points importants en rapport avec notre étude tels que : l'espace public est un lieu de partage, de libre-expression, de coopération et de participation. Il est le bien commun de tous et représente la diversité culturelle d'une ville ou d'un quartier.

Une multitude de théories ont été soutenues au sujet de l'espace public, les théories retenues en rapport avec notre recherche sont celles dont les auteurs donnent la priorité aux préoccupations environnementales et ceux qui visent à renforcer les interactions sociales. Les théories regroupant ces deux points de vue sont apparues entre les années 1960 et 1980.

Chermayeff (1963, *in* Baudelle, Dargahi Malellou, Kashanijou, Ouallet, 2012) est un architecte britannique et un des premiers à prendre en compte les problèmes environnementaux dans les espaces publics. Selon lui l'automobile participe à la destruction de la vie sociale et propose de limiter l'usage des véhicules privés. Il mentionne la mise à disposition des transports en commun gratuits et la location de vélo dans les espaces denses. Selon Barton (Barton, Davis, Guise, 1995, *in* Baudelle, Dargahi Malellou, Kashanijou, Ouallet, 2012), le réseau d'espaces verts permet une meilleure gestion de la pollution urbaine et protège l'habitat humain sur le long terme. Quant à Rogers (Rogers, Gumuchdjian, 1998, *in* Baudelle, Dargahi Malellou, Kashanijou, Ouallet, 2012), l'espace public est synonyme de bien-être social, c'est-à-dire qu'il permet de jouir d'une bonne qualité de vie et cela passe notamment par une préservation de l'environnement.

En plus de l'approche environnementale, certains théoriciens ont privilégié l'idée que l'espace public favorise les interactions sociales. L'architecte allemand Paul Zucker (1970, *in* Baudelle, Dargahi Malellou, Kashanijou, Ouallet, 2012) parle de la place publique comme le lieu de production des interactions sociales. Elle permet la transformation de la société et n'est pas un simple lieu de rassemblement. L'analyse de la vie sociale au sein de l'espace public est essentielle en s'appuyant sur l'expérience et le vécu de l'Homme dans cet espace. L'urbaniste Jane Jacobs (1961, *in* Baudelle, Dargahi Malellou, Kashanijou, Ouallet, 2012) insiste également sur le fait de mettre l'Homme au cœur de la réflexion sur ces espaces urbains. Elle démontre que la fréquentation et le sentiment de sécurité que les citoyens éprouvent dans ces espaces permettent une réduction de la ségrégation et de la discrimination raciale. Pour cela, ces lieux doivent être animés par les passants attirant d'autres passants. En effet, ce qui attire

dans un espace, c'est la présence d'autrui. Enfin, Jan Gehl (1987, *in* Baudelle, Dargahi Malellou, Kashanijou, Ouallet, 2012), estime que l'attrait d'une ville se définit par le nombre de gens qui se rassemblent dans ses espaces publics. En cela, il est contre la stricte séparation des piétons et des automobiles considérant que la ville est le support des mouvements itératifs de ces habitants.

3.2. Théorie de l'en-commun

La théorie de l'en-commun est une théorie soutenue par Achille Mbembé. L'explication de cette théorie repose essentiellement sur l'un de ces écrits, *La république désœuvrée : la France à l'ère post-coloniale* (2005). Cette théorie se définit par une affirmation des identités particulières et une recréation du lien social, en mettant en avant l'idée de partage et de la coappartenance.

Ainsi, Mbembé (2005) propose une alternative à l'idée d'intégration et à l'universalisme qui ne reconnaît pas les singularités de chacun au sein d'un groupe. L'universalisme peut se traduire comme l'affirmation que tous les groupes humains ont une nature commune. La théorie de l'en-commun se rapproche du cosmopolitisme qui est le fait d'appartenir à l'ensemble de l'humanité et reflète un mélange de plusieurs identités.

D'après le théoricien, « Le sentiment d'appartenance à la société du genre humain ne passe pas nécessairement par l'abstraction des différences individuantes » (Mbembé, 2005). Dans une démocratie multiculturelle fondée sur une éthique de la rencontre et du partage des identités particulières, les citoyens partagent entre eux leurs singularités, qui les différencient aussi les uns des autres.

3.3. Liens entre les théories : Les espaces de l'en-commun

La notion de l'en-commun appliquée à l'urbain a déjà été mentionnée dans de précédentes études. En 1958, Hannah Arendt (1994, *in* Paquot, 2009), philosophe allemande qui a étudié les relations entre les domaines privés et publics, parlait déjà de l'en-commun en lui donnant le sens d'un « espace public inter-humain ». Sennett (1979, *in* Paquot, 2009) définissait la ville comme étant « le lieu privilégié de cet en-commun, car elle se présente comme « un milieu humain dans lequel des inconnus se rencontrent » » (Paquot, 2009).

L'en-commun a pour but de recréer du lien social et d'affirmer les identités particulières. Il pose la question des relations dans l'espace public avec le partage de celui-ci

par différentes minorités. Ainsi, les espaces de l'en-commun sont des espaces publics, de partage et de rencontres, où les citoyens s'assument au sein de ces espaces d'interactions sociales et de liberté.

Au sein du quartier de Parc-Extension, les espaces publics tels que la Place de la gare Jean-Talon ou les différents parcs, les quatre ruelles vertes, les deux jardins collectifs et la terrasse du centre communautaire William Hingston sont des espaces de l'en-commun.



Figure 1 : Place de la gare Jean-Talon

Source : Bouvard Adélie, 2014

4. Revue de littérature

4.1. Introduction

Ayant connu un développement économique important avec son passé industriel en plein essor et sa désindustrialisation à partir des années 1970 recentrant son économie sur les activités de pointe et le secteur tertiaire, Montréal est considéré aujourd'hui comme la métropole économique du Québec. Ce développement économique entraîne une forte croissance démographique, notamment alimentée par l'exode rural et l'arrivée de nouveaux immigrants. Ainsi, Montréal devient un pôle d'immigration important caractérisé par son multiculturalisme et son bilinguisme (Combe, 2012).

La ville est un « agrégat de populations » (Ségaud, 1992, *in* Villemagne, 2002) pouvant entraîner par sa simple concentration des problèmes environnementaux (pollution atmosphérique, nuisance sonore, production de déchets, etc.) qui peuvent créer une situation d' « inconfort quotidien chez les citoyens » (Villemagne, 2002). Ainsi, la qualité de vie et le bien-être des populations passent notamment par un respect de l'environnement incluant un changement de comportement des citoyens.

Montréal est une ville cosmopolite et préoccupée par les questions environnementales. Elle a notamment pour enjeu de sensibiliser à l'environnement cette population multiculturelle.

Dans cette revue de littérature, nous nous intéresserons tout d'abord à l'évolution de la notion d' « intégration » des immigrants à Montréal et dans le quartier de Parc-Extension ; puis nous nous pencherons sur la sensibilisation environnementale dans le contexte du multiculturalisme montréalais et enfin, nous prendrons l'exemple d'un travail de sensibilisation à l'environnement et au développement durable par le paysage.

Tout au long de cette revue de littérature et dans la suite de cette étude, le terme « immigrants » comprend également les descendants des immigrants qu'on appelle dans le langage courant au Québec les « communautés culturelles » en mettant le mot « communauté » généralement en retrait.

4.2. L'évolution de la notion d'intégration des immigrants

4.2.1. A Montréal

L'individu vit dans un territoire cosmopolite puisqu'il peut fréquenter différents endroits et multiplier les appartenances en se protégeant des « excès des stimulations de la ville » (Germain, Poirier, 2007). Ces « stimulations » sont notamment les interactions sociales entre les individus qui se caractérisent à la fois par des actions de rapprochement et d'éloignement (Simmel, 1908, *in* Germain, Poirier, 2007). Aujourd'hui, les conditions de rapprochement et d'éloignement n'existent plus avec la possibilité de communiquer et de parcourir de longue distance rapidement avec autrui dans la vie quotidienne. Alors qu'auparavant, ces distances existaient entre les immigrants et la « société d'accueil » en se demandant si les nouveaux arrivants allaient s'intégrer. « On ne voulait pas comprendre qu'ils puissent avoir besoin de la proximité des leurs pour mieux s'intégrer ensuite » (Germain, Poirier, 2007).

Au regard d'un contexte qui a évolué avec les nouvelles technologies du transport et de la communication, les deux auteurs se posent la question suivante : « Le poids et les lieux de l'immigration ne sont-ils pas aujourd'hui bien différents de ce qu'ils étaient il y a trente ans ? » (Germain, Poirier, 2007). Elles se demandent également si les préoccupations et les obsessions à l'égard des immigrants ont changé.

Pour répondre à cette problématique, elles intègrent le concept de « fluidité des territoires » pour tenter de décrire la forme qui résulte des différentes vagues d'immigrations. Un fluide est par définition quelque chose qui, à la fois, coule facilement et qui est difficile à saisir, à appréhender.

C'est à partir de la fin du XX^{ème} siècle que Montréal commence réellement à distinguer ses différents quartiers ethniques avec le quartier chinois au sud de l'île et l'arrivée de nouveaux immigrants non britanniques : les italiens s'installent dans la Petite Italie, les grecs dans Parc-Extension et les portugais dans le Mile-End. On voit ainsi apparaître dans ces quartiers des « marqueurs ethniques » où « les réalités commerciales, institutionnelles et politiques de tous ces groupes ethniques vont populariser la notion de « quartier ethnique » » (Germain, Poirier, 2007). Par la suite des impératifs économiques et démographiques, les politiques canadiennes et québécoises ouvrent l'immigration aux personnes venant des pays

du Sud. Cette nouvelle vague d'immigrants intensifie la diversité culturelle des quartiers et permet un passage des quartiers ethniques à des quartiers multiethniques.

L'immigration continue à se diversifier au sein des quartiers de manière très rapide. Les marqueurs ethniques, concentration de commerces et lieux de culte divers, se multiplient et ont une architecture qui se distingue du reste du paysage urbain. Cette explosion des lieux de cultes associés aux minorités a été sujet de nombreuses controverses où les auteurs insistent sur le rôle non négligeable des médias dans la prise de position de certains citoyens. Alors qu'elles expliquent que certains lieux de cultes ne s'accompagne pas toujours du développement résidentiel de leur communauté à proximité mais jouent plutôt un rôle « d'infrastructure régionale » (Germain, Poirier, 2007).

De même, La Ville de Montréal montre de moins en moins ces orientations multiculturelles avec notamment la concentration des festivals ethniques sur un seul site, le parc Jean Drapeau, alors qu'ils se déroulaient auparavant dans les différents quartiers de la ville. Le parc est aussi une île offrant un territoire délimité, circonscrit à ces activités multiculturelles. Est-ce pour donner « une place à l'Autre, d'instaurer une universalité des territoires ou encore réaffirmer l'identité montréalaise » en ôtant le caractère culturel de certains quartiers ? (Germain, Poirier, 2007).

Germain et Poirier (2007) montrent que les territoires de l'immigration sont devenus plus fluides, « ils s'interpénètrent sans pour autant fusionner », qu'ils se sont multipliés avec des marqueurs territoriaux plus ou moins significatifs. Quant au poids de l'immigration aujourd'hui, il est à nuancer puisqu'il est souvent influencé par les médias et s'inscrit dans un monde globalisé. Ainsi, une nouvelle question se pose : Est-ce que la fluidité des territoires de l'ethnicité, d'un point de vue géographique, peut se mêler à d'autres facteurs pour induire « un espace d'inconfort chez les montréalais qui ne se perçoivent pas comme étant d'origine immigrante » ? (Germain, Poirier, 2007).

4.2.2.A Parc-Extension

Comme mentionné précédemment, Parc-Extension est un quartier où se sont installés les grecs à leur arrivée durant les années 1950-1960. Par la suite, comme dans les différents quartiers ethniques de Montréal, celle-ci a connu une dernière vague d'immigration avec l'arrivée notamment des populations sud-asiatiques dans le quartier (Germain, Poirier, 2007). Poirier (2006) se questionne sur l'évolution de ce quartier et se demande « En quoi ces

observations peuvent-elles contribuer à la réflexion sur les quartiers et la diversité ? » (Poirier, 2006) en s'appuyant sur les concepts de « quartier fondateur » et de « quartier d'intégration ».

Le quartier fondateur représente le territoire où l'on s'installe dès notre première arrivée, c'est un lieu de passage que l'on est amené à quitter mais que l'on fréquente pour se ressourcer. Il fait le lien entre le pays d'origine et le pays d'arrivée (Rémy, 1990, *in* Poirier, 2006). L'intérêt de ce quartier est qu'il marque un point de départ et inscrit le territoire dans un processus spatial et temporel. Parc-Extension est un quartier fondateur pour la communauté grecque montréalaise.

Le quartier d'intégration complète le quartier fondateur. Il met l'accent sur les dynamiques au sein du quartier. L'intégration dans un quartier repose sur « une organisation sociale des résidents permettant la régulation des problèmes de cohabitation » (Simon, 1992, *in* Poirier, 2006) en passant par le développement d'un tissu associatif, des commerces et des équipements urbains pour répondre aux besoins des résidents. Ce concept a pour intérêt de combiner le lieu d'arrivée et la zone d'établissement.

Parc-Extension est un quartier d'intégration car il intègre les trois dimensions de celui-ci : la diversité de la population, le marquage ethnique et les dynamiques associatives.

En effet, la population à majorité grecque s'est diversifiée à la fin des années 1970 avec l'arrivée d'immigrants d'Asie du Sud. En 2001, ils représentent 37% de la population du quartier. La stabilisation du solde migratoire se fait ressentir car la population est relativement pauvre et n'a pas les moyens de déménager et elle se reflète dans la fréquentation multiculturelle des espaces publics du quartier.

Par ailleurs, Parc-Extension est sujet à de nombreux projets de réhabilitation car il est considéré comme un quartier sensible. Le quartier véhiculait une image négative où régnait l'insécurité avec un nombre important de logements insalubres et non adaptés aux familles nombreuses. La réhabilitation du quartier à la fin des années 1990 lui a permis une revalorisation des parcs, le réaménagement de la gare Jean-Talon, symbole du changement, et la rénovation du complexe William Hingston en ce qui concerne les équipements. Cette amélioration permet aux citoyens de s'identifier à leur quartier. Les communautés sud-asiatiques sont autant visibles symboliquement que financièrement en occupant la majorité de l'artère commerçante sur la rue Jean-Talon. La multiplication des lieux de culte dans le

quartier, une trentaine en 2006 marque également le marquage ethnique du quartier. Cauchy qualifie Parc-Extension de « Little India » (2003, *in* Poirier, 2006).

Enfin, les associations communautaires sont très présentes dans le quartier et existent pour toutes les populations : les nouveaux arrivants, les jeunes, les personnes âgées, etc. Ces configurations associatives permettent une meilleure visibilité de ces minorités et d'améliorer la prise en compte de leurs problématiques spécifiques. Les associations sud-asiatiques sont de plus en plus nombreuses alors que sur le plan politique, la communauté grecque domine toujours. En effet, plusieurs candidats d'origine grecque et issus du quartier ont été élus dans les différentes échelles gouvernementales. L'élu provincial intégrant le secteur de Parc-Extension entre 1985 et 2004 est grec. De plus, lors des élections municipales, la quasi-totalité des candidats étaient d'origine grecque entre 1994 et 2005.



Figure 2 : Association grecque présente à la Journée de l'Alimentation

Source : Vrac Environnement, 2014

Ainsi, Poirier (2006) expose le fait que Parc-Extension est un quartier d'intégration et que celui-ci se superpose au quartier fondateur. Il est à la fois un quartier multiculturel et de transit. L'auteur mentionne tout de même les limites terminologiques pour qualifier les « territoires de la diversité » (Poirier, 2006) : ces limites font références aux processus

spatiaux dans son ensemble comme le quartier fondateur et aux dynamiques internes et aux communautés comme le quartier d'intégration. Une question demeure en suspend : « Comment refléter adéquatement la pluralité des expériences vécues dans un même espace ? » (Poirier, 2006).

4.3. L'éducation environnementale dans un contexte multiculturel

Les difficultés de communication et d'échanges liées à la diversité multiculturelle sont vécues quotidiennement par certains organismes communautaires montrant le caractère « monoculturel » de la majorité des interventions (Villemagne, 2002). Cette éducation monoculturelle est un facteur contraignant « à la curiosité, à l'esprit critique, à la sensibilité envers autrui » (Villemagne, 2002). Elle participerait même au déploiement de certaines réflexions racistes (Ouellet, 1991, *in* Villemagne, 2002).

Villemagne (2002) tente de répondre à la question suivante : « Comment prendre en compte le multiculturalisme urbain dans le développement des actions socio-environnementales et éducatives ? » (Villemagne, 2002) en émettant l'hypothèse que l'éducation interculturelle pourrait améliorer les pratiques d'éducation environnementale des organismes communautaires en passant par le développement d'une communication interculturelle.

Le concept d' « éducation interculturelle » contribue à « une meilleure compréhension des diverses cultures, à une plus grande capacité de communiquer avec les personnes d'autres cultures, au développement d'attitudes plus positives à l'égard de divers groupes d'une société donnée » (Ouellet, 1991, *in* Villemagne, 2002).

L'auteur préconise qu'une formation auprès des intervenants communautaires pourrait permettre une meilleure mise en œuvre de programmes et d'interventions en éducation environnementale en milieu urbain. Elle permettrait une plus grande ouverture d'esprit et une meilleure compréhension des codes culturels des communautés desquels les organismes souhaitent une participation.

Par l'exemple du Programme d'action environnementale Éco-quartier mis en place par la Ville de Montréal, Villemagne (2002) illustre les deux défis à soulever par les organismes communautaires : l'éducation à l'environnement et la communication interculturelle. Ce programme a pour objectif de « promouvoir l'écocivisme dans les habitudes de vie des montréalais en vue d'améliorer leur milieu de vie par des actions environnementales ciblées »

(Ville de Montréal, 2001). Il est important de mentionner que ce programme est réalisé pour et avec les citoyens. Cette dimension participative a également pour but de contribuer à la construction de l'identité éco-citoyenne des habitants et de voir émerger des comportements respectueux de l'environnement de manière quotidienne et individuelle ou collective. (Villemagne, 2002).

Dans un contexte multiculturel, la qualité des intervenants des organismes communautaires repose sur leur intégration dans leur milieu d'intervention. Il est nécessaire de tisser des liens avec les communautés culturelles et l'ensemble du réseau communautaire existant. Les organismes mettent en œuvre « des stratégies, des techniques et des outils de communications à des fins d'information, de sensibilisation, de mobilisation ou à des fins éducatives » (Villemagne, 2002) par une communication directe et une communication indirecte. La communication directe se traduit par des événements, des activités, du porte-à-porte et induit un échange direct entre les citoyens et les intervenants. La préparation à l'aide d'interprète ou de bénévoles issus des communautés sont des bons moyens pour faciliter les échanges. La communication indirecte insiste sur « la conception d'outils d'information, de sensibilisation ou d'éducation » (Villemagne, 2002). Celle-ci ne doit pas être uniquement destinée aux minorités culturelles et doit mettre en avant les différentes manières dont sont vécues et perçues les problématiques à résoudre selon les cultures ciblées.

Pour Villemagne (2002), l'éducation environnementale permet de changer le rapport à l'environnement des citoyens en incluant autrui. Chaque citoyen doit prendre conscience de cet autrui dans ces actions qui peuvent contribuer à la dégradation des milieux de vie et des conditions de vie. La dimension interculturelle est donc non négligeable.

4.4. Travail connexe de sensibilisation environnementale et de l'implication habitante par le paysage

Dans cet article, Théa Manola (2013) traite de l'implication habitante par le paysage dans un contexte de développement durable. Selon elle, cette implication joue un rôle majeur dans les projets de paysage car ce dernier s'inscrit dans une échelle locale et donc proche de l'habitant. C'est une échelle concrète qui facilite la mobilisation des populations, l'intégration des mesures transmises et la mise en œuvre des politiques publiques (Blouin-Gourbilière, 2013). Ainsi, elle se demande « Quel est le rôle et selon quel processus le paysage à proprement dit a contribué ou non à faciliter l'implication des habitants dans la fabrique et l'appropriation » des quartiers étudiés ? (Manola, 2013).

Le paysage, qui est abordé très souvent comme un objet/support, est proposé comme un outil/approche au service de l'implication habitante. Le paysage peut être considéré ici « comme un rapport sensible entre un habitant et ses territoires de vie [...] Il est la trace d'une société et en même temps de son milieu » (Manola, 2013).

En tant qu'outil, le paysage permet de traiter de manière innovante les démarches de projet en changeant le statut de l'habitant qui passe de spectateur à acteur. Ainsi, il est un bon médiateur entre les citoyens et les porteurs de projets en touchant à différentes thématiques comme l'écologie, l'habitat et le tourisme. La médiation paysagère est en plein essor avec la mise en place d'outils spécifiques comme la cartographie ou le photo-reportage où le paysage devient un outil de sensibilisation et/ou de gouvernance.

En outre, « le projet de paysage [...] pourrait être le support voire l'outil de cette médiation » en prenant en compte les préoccupations écologiques, sociales, économiques, identitaires, culturelles, politiques d'un territoire (Manola, 2013). Cependant, le potentiel de médiation est peu exploité et son rôle reste souvent limité à celui d'objet support de l'implication habitante via des projets spatialisés.

Les espaces publics sont les objets d'application de différents processus participatifs. Ils apparaissent comme « les plus petits dénominateurs communs aux expériences participatives les plus ambitieuses menées par les collectivités. Les espaces verts, plus précisément, sont le plus volontiers « concertés », « coproduits » voire envisagés comme pouvant faire l'objet d'une cogestion ultérieure. » (Zetlaoui-Léger, 2013, *in* Manola, 2013). Ils sont également choisis comme support de l'implication car ce sont des espaces « du partage de ce qui est commun [...] mais aussi des espaces de sociabilité, de mixité, d'investissement collectif, d'échange » (Manola, 2013).

Le paysage, l'espace public peuvent être des outils au service de l'implication habitante, de la gouvernance, ils sont des moyens d'initier un dialogue et de partager « des savoirs des différentes parties prenantes du territoire afin de co-construire non seulement un objet spatial mais aussi et avant tout une vision territoriale » (Manola, 2013).

Le passage d'un paysage objet à un paysage outil est complexe puisqu'il demande de mettre de côté l'expert comme unique traducteur du sensible et l'habitant comme spectateur et de penser à de nouvelles démarches s'intéressant aux vécus et aux expériences des citoyens. De plus, un lien est nécessaire entre la conception, prenant le paysage comme un objet, et la

recherche paysagère, le considérant comme un outil (Berque, 2000, Cauquelin, 2002, *in* Manola, 2013). Enfin, la définition du projet de paysage est à revoir pour intégrer la dimension d'outil de la participation et pour devenir un processus partagé.

Pour qu'il y ait une véritable « participation paysagère », comment passer de la co-production d'objets paysagers à une approche paysagère de l'espace urbain ? Cette participation permettrait d'inclure la préoccupation écologique, sociale, économique, politique, esthétique et prenant en compte le vécu et les désirs des habitants, les avis et positions des aménageurs du territoire (Manola, 2013).

4.5. Conclusion

Le brassage des communautés culturelles au sein d'un même quartier n'est pas toujours vu d'un bon œil par certains. D'autres se soucient des différents enjeux qu'engendrent des quartiers multiculturels en se préoccupant de la bonne intégration de leurs résidents. Plus de 80% des nouveaux arrivants du Québec s'installent à Montréal (Poirier, 2006) et la population immigrante de Montréal est de 33,4 % (Statistique Canada, 2011) soit un tiers de la population de la ville. Ce pourcentage non négligeable montrant l'importance de prendre les immigrants en considération dans les actions de participation et que la communication interculturelle est importante (Villemagne, 2002). Cette prise en compte s'exprime notamment par l'arrivée des associations et des organismes communautaires leurs étant destinés. L'objectif de ces derniers est que toutes les minorités visibles puissent participer à la vie sociale de leurs quartiers. Le paysage et l'espace public peuvent jouer le rôle de support ou de médiateur de cette participation habitante car ils sont des moyens d'interactions sociales. Ainsi on peut supposer que, pour répondre à la question de Poirier (2006), la pluralité des expériences vécues peut être reflétée dans le paysage ou l'espace public, outil de sensibilisation et/ou de gouvernance (Manola, 2013). Cette revue de littérature montre bien la complexité de la participation habitante dans un quartier multiculturel et que différents moyens sont développés pour la rendre plus efficace, mais quelles sont les conditions pour une participation efficiente ?

5. Lacune analytique

Bien que le concept de sensibilisation environnementale soit relativement connu et largement utilisé par les municipalités du Québec, il existe cependant peu d'ouvrages scientifiques portant sur cette thématique dans le contexte québécois et abordant la dimension culturelle. Evidemment, il existe une riche littérature sur la gestion urbaine et environnementale qui concerne d'autres territoires, d'une part et de nombreux ouvrages traitant de la politique multiculturelle du Canada, d'autre part, permettant de mieux appréhender le territoire montréalais et la question de l'immigration. L'objectif de cette revue de littérature étant de souligner le lien entre la sensibilisation environnementale et le caractère multiculturel du Québec et principalement de Montréal, la littérature concernant celui-ci n'est pas très abondante.

La littérature au sujet du rôle des espaces publics dans la participation habitante évoque peu la dualité entre l'objet et l'outil. En général, les ouvrages traitent de la participation pour la conception de ces espaces publics ou des espaces publics en tant qu'objet de la participation. C'est pour cela que la revue de littérature s'appuie sur un travail similaire à l'étude.

6. Méthodologie de la recherche

6.1. Hypothèses

Au regard du contexte multiculturel, nous pouvons émettre les hypothèses suivantes : « Les espaces publics ou dits de « l'en-commun » permettent de rejoindre une part de la population importante et représentative du quartier. » ; puis, « Ils ne sont pas seulement considérés comme support de la participation habitante. » ; enfin, « Ils sont les seuls endroits où la participation peut être efficace. ».

Ces hypothèses sont à considérer dans le cadre d'un quartier multiculturel. Ainsi, les hypothèses soumises ici ne seront peut-être pas vérifiées dans un autre contexte.

6.2. Présentation de l'espace d'étude

6.2.1. Le quartier de Parc-Extension

Le quartier de Parc-Extension est situé au nord de la ville de Montréal. Il fait partie de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension. D'une superficie d'1,2 km², les rues nord-sud sont résidentielles et les rues est-ouest sont des rues commerçantes. Le quartier est également longé par des sites industriels et des voies ferrées aux limites est et sud (Dansereau, 1995, *in* Poirier, 2006). Jusqu'à la fin des années 1990, le quartier était physiquement enclavé et un fort sentiment d'insécurité s'exprimait chez les résidents (Poirier, 2006).

A l'inverse de nombreux quartiers accueillants de nouveaux arrivants Parc-Extension n'est pas un quartier de passage. La communauté grecque est arrivée à partir des années 1950. Même s'il y a moins de nouveaux immigrants grecs ces dernières années, ceux-ci viennent toujours s'installer dans le quartier. Dans les années 1970, Parc-Extension est devenu un lieu de transit principalement pour les immigrants originaires d'Haïti, d'Amérique centrale, d'Asie du Sud. Depuis les années 2000, on compte soixante-quinze communautés ethnoculturelles à Parc-Extension (Poirier, 2006).

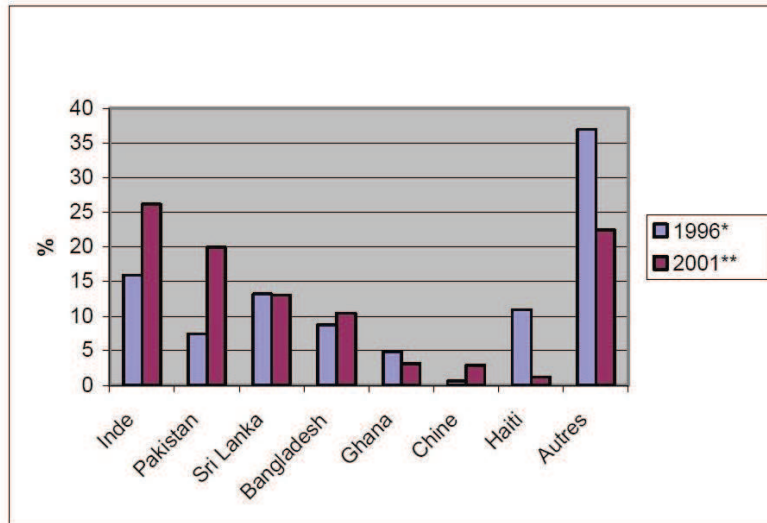
Aujourd'hui, le quartier de Parc-Extension est le quartier le plus densément peuplé de la ville. En effet, la densité de population du quartier est d'environ 25 000 habitants/km² alors que celle de la métropole est de 5 592 habitants/km² (Poirier, 2006). La population du quartier est de 34 235 habitants et elle est relativement jeune : les jeunes âgés de moins de 15 ans représentent 19% de la population du quartier (pourcentage plus élevé que la moyenne montréalaise) : on compte sur le territoire six écoles primaires et une école secondaire. La part de la population immigrante représente 56% de la population totale du quartier (16,5% en moyenne à Montréal) dont 19% d'immigrants grecs et 16,5% d'immigrants originaires de l'Inde (Statistique Canada, 2011).



Figure 3 : Carte de Parc-Extension

Source : Ville de Montréal, 2014

Graphique 1 : Principaux pays de naissance des nouveaux immigrants, Parc Extension, 1996 et 2001



*Immigrants arrivés entre 1991 et 1995

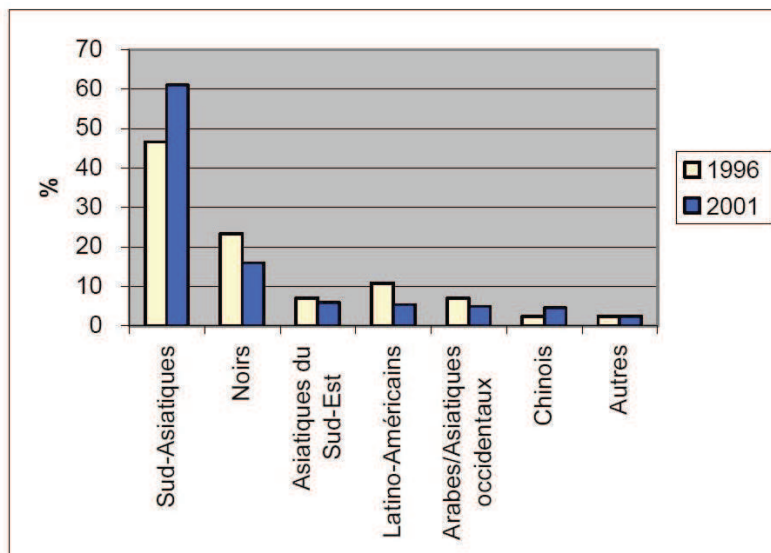
** Immigrants arrivés entre 1996 et 2000.

Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001, e-stat¹⁰.

Figure 4 : Principaux pays de naissance des nouveaux immigrants de Parc-Extension en 1996 et en 2001

Source : Poirier, 2006

Graphique 2 : Répartition des principales minorités visibles du quartier Parc Extension, 1996 et 2001



Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et 2001, e-stat.

Figure 5 : Répartition des principales minorités visibles du quartier en 1996 et en 2001

Source : Poirier, 2006

Parc-Extension, surnommée « Little India » (Cauchy, 2003, *in* Poirier, 2006) est l'un des quartiers multiculturels les plus importants de Montréal. Environ 80 % des citoyens ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais et une grande partie de ces citoyens ne parlent aucune de ces deux langues. En effet, moins de 45% des habitants parlent français ou anglais. Les cinq principales langues maternelles à Parc-Extension sont : le grec, le pendjabi, l'ourdou, le bengali et le tamoul. En outre, la diversification des religions est plus importante dans le quartier qu'à Montréal : 20,7% des habitants sont de religion musulmane, 17% sont orthodoxes et 11,4% sont hindoues (Statistique Canada, 2011). Le quartier connaît une multiplication des lieux de cultes mais aussi des commerces sud-asiatiques et grecs sur l'artère principale du quartier : la rue Jean-Talon (Poirier, 2006).

Les citoyens de Parc-Extension sont considérés comme défavorisés. En effet, 52 % des ménages vivent sous le seuil de faible revenu : le revenu total moyen des individus de 15 ans et plus s'élève à 17 239\$ par année par rapport à 32 946\$ en moyenne pour la Ville de Montréal. 31% de la population active du district a un emploi dans le domaine des ventes et des services. Le taux de chômage dans le quartier est deux fois supérieur à la moyenne de la ville. On note que 42 % des personnes âgées de 15 ans et plus ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires. Depuis 2008, on constate une augmentation de 22 % du nombre de personnes aidées par des banques alimentaires (CSSS de la Montagne, 2008).

6.2.2. L'organisme communautaire Vrac Environnement

Vrac environnement est un OSBL, appelé plus communément « organisme communautaire » dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des Montréalais en favorisant des pratiques de développement durable.

L'organisme est en charge du Programme d'action environnementale Éco-quartier, lancé par la Ville de Montréal. La dimension participative avec les citoyens est prédominante dans ce programme. Il se divise en quatre volets : le volet « propreté », le volet « Réduction, Réemploi, Recyclage », ceux de la « nature en ville » et de l' « embellissement ».

Le volet « propreté » vise à améliorer la propreté des quartiers par l'organisation de corvées de nettoyage ou encore la sensibilisation à la gestion des ordures ménagères. Le volet « Réduction, Réemploi, Recyclage » sensibilise les montréalais à changer de comportements en réduisant l'utilisation de matières premières non renouvelables, en favorisant le réemploi

d'objets, en participant à la collecte des matières recyclables. Vient ensuite le volet « embellissement » qui traite de la qualité visuelle du paysage urbain par la réalisation de fresques murales et d'aménagements paysagers. Et pour finir, le volet « nature en ville » a pour but d'améliorer de façon permanente le patrimoine végétal de Montréal par des plantations d'arbres avec les citoyens, la revitalisation d'espaces dégradés et délaissés ainsi que le développement de jardins écologiques.

En plus du Programme Éco-quartier, Vrac Environnement tient également des ateliers de sensibilisation auprès des femmes et des enfants du quartier. L'organisme communautaire incite les citoyens à utiliser les modes doux pour se déplacer : deux *Trottibus*, autobus pédestres destinés au ramassage scolaire, ont été mis en place dans deux écoles primaires et le projet *Culture Vélo* qui informe, sensibilise sur la pratique du vélo ; vend, répare des vélos et donne également des cours de vélos pour adultes.

6.3. Méthode de collecte des données

L'étude a adopté une méthode qualitative se basant sur l'étude de cas des espaces de l'en-commun de Parc-Extension en tant que stratégie de vérification des hypothèses. L'étude de cas de ces espaces aura pour but de mieux comprendre leur rôle participatif au sein du quartier.

Afin de répondre au mieux à la question de recherche, la méthode de collecte de données se divise en plusieurs points. Tout d'abord, des recherches documentaires ont été effectuées comprenant une analyse bibliographique et une analyse statistique. Ces recherches ont permis d'appréhender davantage le sujet étudié. Les informations recueillies sont issues d'ouvrages, d'articles scientifiques et de portraits statistiques sur le quartier. Le deuxième outil de collecte de données est l'entretien semi-directif. Il va permettre de recueillir un propos tenu par des personnes qui connaissent bien le territoire, ses problèmes et ses enjeux. Les personnes interviewées sont à la fois témoins et acteurs des événements qui se déroulent à Parc-Extension, il s'agit de la chargée de projet Éco-quartier et de la chargée de projet Quartier 21 (programme en charge de *Culture Vélo* et du *Trottibus*) de Vrac Environnement. L'intérêt de l'entretien semi-directif est qu'il laisse libre cours aux réponses des personnes interviewées qui peuvent faire part de leurs expériences et leurs questionnements. Bien entendu, une série de question est préparé à l'avance pour cibler le sujet et relancer le discours. Cette méthode qualitative permet de comprendre la complexité du sujet étudié. L'objectif est de percevoir les problèmes existant à Parc-Extension en matière de

participation, de savoir si les espaces publics sont des lieux efficaces pour rejoindre la population et connaître les méthodes pour éviter des incompréhensions interculturelles. De plus, des observations sur le terrain ont été réalisées lors de l'animation de kiosques, de relevés de terrain et de porte-à-porte. Le relevé de terrain a donné une observation de l'état du quartier en général et de ces espaces de l'en-commun tandis que l'animation des kiosques et les tournées de porte-à-porte ont permis des échanges directs avec la population locale. Ces contacts directs sont à distinguer puisque dans le premier ce sont les citoyens qui viennent vers les intervenants de Vrac Environnement alors que dans le second ce sont les intervenants qui vont chercher les citoyens chez eux. Les kiosques ont été réalisés dans des espaces de l'en-commun pour des projets en particulier ou lors de journées environnementales comme la Journée Mondiale de l'Environnement. Cela permet d'observer les comportements observés dans ces deux approches « directes » et de relever l'opinion des intervenants.

De même que la collecte de données, le traitement s'est fait étape par étape. La mise en contexte du quartier multiculturel de Parc-Extension, l'identification de l'importance de la sensibilisation environnementale et des enjeux des espaces de l'en-commun ont été possible par le travail de recherche documentaire. Les données recueillies sont qualitatives et quantitatives mais si celles-ci n'ont pas été suffisantes pour intégrer la dimension participative aux espaces multiculturels de l'en-commun, c'est pourquoi l'entretien semi-directif a été bénéfique. Les résultats de l'entretien et les observations de terrain sont présentés dans la partie analytique car elles ont été utiles à nourrir la réflexion autour des espaces de l'en-commun.

PARTIE ANALYTIQUE

1. La sensibilisation environnementale dans un quartier multiculturel : quelles solutions pour faciliter le dialogue entre l'organisme communautaire et les communautés culturelles ?

Lorsque moins de 45% de la population de Parc-Extension sait parler français ou anglais (Statistique Canada, 2011), la barrière de la langue est une des premières difficultés rencontrées pour une participation efficace. La compréhension, au sens plus large, influence également la qualité de la sensibilisation environnementale. En effet, certains n'assimilent pas forcément le lien entre les changements climatiques et l'utilisation trop importante de l'automobile ou encore les bienfaits des arbres en ville. Ainsi, la difficulté d'assimilation de « l'importance de l'environnement dans leur quotidien »³ est une priorité dans cette mobilisation, elle inclut également le niveau d'éducation des citoyens et une incapacité à se projeter à long terme, caractéristique des pays du sud : « en ce qui concerne leur impact sur l'environnement, cela ne rentre pas dans leurs priorités. Ils sont beaucoup plus enracinés dans le moment présent »⁴. Les différences culturelles rendent aussi plus difficile l'acquisition des pratiques éco-citoyennes. Les deux exemples cités dans l'écrit de Villemagne (2002) expriment bien cette situation. Un intervenant communautaire d'un quartier multiculturel de Montréal explique que les pratiques de rejets des déchets et du recyclage sont perçues différemment selon les cultures : « La dame d'origine orientale ouvre la fenêtre et jette son sac de vidanges⁵. Pour elle, il y a quelqu'un qui va venir ouvrir son sac, prendre ce qui l'intéresse, ce dont il a besoin ». Dans le second cas, lors d'un porte-à-porte de sensibilisation au recyclage, les intervenants qui n'étaient pas accompagnés d'un interprète se sont fait suivre par un locataire voulant leur rendre les sacs de recyclage offerts par la Ville. Les difficultés mentionnées doivent donc être prises en compte pour que les actions d'un organisme communautaire comme Vrac Environnement soient pertinentes et que les intervenants soient bien outillés pour « établir une relation de compréhension et d'échange [...], au-delà même de l'aspect langagier » (Villemagne, 2002).

Néanmoins, les immigrants peuvent être aussi facilement mobilisés s'ils sont déjà impliqués dans leur pays d'origine ou s'ils veulent tout simplement s'intégrer à leur quartier.

³ Cf. Entretien. Albert Geneviève, Vrac Environnement.

⁴ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

⁵ Sac à ordures

« Contrairement à un québécois qui est déjà intégré et qui n'a pas besoin de la communauté pour se développer un sentiment d'appartenance »⁶, les citoyens de Parc-Extension ont besoin d'espaces de rencontre « pour se rassembler, pour s'intégrer dans la société », pour échanger des informations diverses. En ce qui concerne par exemple le recyclage, les nouveaux arrivants veulent faire comme leurs voisins en sortant leurs sacs destinés au recyclage car ces personnes ont un réel « désir d'intégration et vont le faire »⁷. Dans cet exemple, l'organisme est là pour informer et sensibiliser à la pratique du recyclage.

Cette mobilisation efficiente n'est pas à généraliser. Afin de toucher le maximum de citoyens, les organismes communautaires peuvent faire appel à des interprètes, des bénévoles qui font partis de communautés culturelles, des personnes influentes de ces communautés ou qui ont l'habitude de les côtoyer. Il est important de « rentrer dans les cercles établis, de parler aux leaders d'opinions et aux personnes très impliquées dans le quartier qui peuvent parler de nos projets : il faut des porte-paroles du quartier »⁸. Pour se faire, il est primordial de gagner la confiance de ces personnes.

Villemagne (2002) propose également que les intervenants des organismes communautaires doivent suivre des formations les préparant au contexte multiculturel afin de faciliter la transmission de leurs messages. Ces formations permettraient de mieux comprendre les codes culturels, une meilleure communication entre les interlocuteurs et une mise en œuvre adaptée et efficace des interventions d'éducation environnementale. Vrac Environnement a notamment participé cette année à une formation de simplification des écrits adaptée au public multiculturel. Cette simplification des écrits est un outil important dans un quartier où la majorité des citoyens ne parlent pas l'une des deux langues officielles et où la littératie est un problème à l'échelle du Québec. La littératie est le terme désignant le fait de n'avoir pas assez de compétences « pour décoder l'information permettant de fonctionner pleinement dans la société » (Kettani, 2013). Sur une population d'environ huit millions, le Québec compte près de 1,2 millions de personnes souffrant de littératie (Dubuc, 2013).

Comme outils concrets de la sensibilisation environnementale, Vrac environnement mise sur des événements, des ateliers pour les enfants et les femmes adultes, des tournées de porte-à-porte, des kiosques et les réseaux sociaux. Dans un quartier comme celui de Parc-Extension, les événements récurrents sont ceux qui marchent le plus car les citoyens prennent l'habitude

⁶ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

⁷ Cf. Entretien. Albert Geneviève, Vrac Environnement.

⁸ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

de voir les intervenants et, comme dit précédemment, une relation de confiance commence à s'instaurer. Le bouche-à-oreille est un moyen de communication très efficace dans ce quartier. Par exemple, chaque année en mai est organisée une distribution de fleurs où environ quatre cents personnes se déplacent. A force de répéter cet événement, l'organisme n'a plus besoin de faire la promotion de celui-ci : plus de huit mille fleurs ont été distribuées cette année en une heure et demie. Un autre exemple montrant que la récurrence des événements est un facteur important d'une bonne sensibilisation en milieu multiculturel est celui de la *Journée de l'Alimentation*. Cette journée a été réalisée deux années de suite, l'année dernière l'événement n'a pas eu lieu et a été réclamé par les citoyens. Lors de ces événements, ateliers, kiosques, on peut recevoir de l'information mais aussi des articles gratuits comme des sacs de recyclage. Les deux responsables de projet de Vrac Environnement insistent sur le fait que les résidents aiment repartir avec quelque chose de gratuit qu'on leur a offert ou qu'ils ont réalisé lors d'ateliers de sensibilisation environnementale. Dans un quartier comme celui de Parc-Extension, il faut redoubler d'efforts, trouver des moyens d'attirer les gens avec des cadeaux et en faisant des événements récurrents.

Ainsi, l'importance des lieux de ces événements est importante, ce sont les points de repères du quartier pour les résidents mais aussi pour les activités de l'organisme. La plupart de ces événements se déroulent dans les espaces publics du quartier qui sont les lieux de rencontres des habitants. La question environnementale n'est pas prioritaire chez les communautés culturelles, leurs membres se souciant avant tout de trouver un logement et un emploi, il est plus facile pour Vrac Environnement de se déplacer sur leurs lieux pour aller à leur rencontre. Dans ce quartier, les espaces de rencontres sont plus importants car c'est là « où tu rejoins les gens et que tu gagnes leur confiance. Les ateliers (et les autres activités) demandent du temps mais c'est comme ça que tu acquières la confiance des gens. [...] C'est juste une méconnaissance de l'autre, il faut prendre le temps de s'asseoir ensemble dans un même lieu commun et d'apprendre à se connaître »⁹, à cibler leurs attentes et à pouvoir répondre à leurs questions.

⁹ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

2. La contribution des espaces de l'en-commun dans la sensibilisation environnementale

En effet, les espaces de l'en-commun jouent un rôle important dans la mobilisation des citoyens car ce sont des lieux de rencontres : rencontre de l'autre et des autres communautés culturelles. Ces espaces publics multiculturels sont les lieux de l' « apprentissage de cette altérité » (Ghorra-Gobin, 1997). Ils symbolisent « l'espace privilégié de la construction de l'altérité et donc de l'identité de l'individu » (Ghorra-Gobin, 1997). Ainsi, ces espaces sont des lieux symboliques pour le quartier car ils représentent la diversité culturelle et sont aussi des repères dans l'espace urbain. En s'appuyant sur la théorie de Mbembé, cette partie s'intéresse aux rôles que peuvent jouer les espaces de l'en-commun dans une sensibilisation environnementale effective : ces espaces sont-ils un support ou un outil au service de cette participation ?

2.1. Les espaces de l'en-commun, support de la sensibilisation environnementale

Afin de définir correctement le terme de support ou d'objet appliqué aux espaces de l'en-commun, cette définition se base sur celles issues du *Larousse*. Les sens retenus pour « support » sont : « Pièce, élément qui soutient un objet posé dessus » et « Tout élément matériel, tout média, tout moyen commercial susceptible de véhiculer un message, une information, etc. ». En ce qui concerne le mot « objet » les définitions intéressantes sont : « Chose solide considérée comme un tout, fabriquée par l'homme et destinée à un certain usage » et « Ce sur quoi porte une activité, un sentiment, etc. ». Dans le cadre de cette étude, l'espace de l'en-commun en tant que support ou objet peut se définir comme un lieu où se déroule une activité permettant de transmettre une information environnementale dans le but de favoriser les pratiques éco-citoyennes.

L'espace de l'en-commun est considéré comme un objet spatial, limité au statut de support de la sensibilisation environnementale. Cet espace de partage fait converger toutes les « thématiques du développement durable : une approche environnementale, sociale, politique, économique, culturelle ... » (Manola, 2013). Il est synonyme d'un espace de « sociabilité, de mixité, d'investissement collectif, d'échange et de partage » (Manola, 2013).

Ainsi, l'espace de l'en-commun en tant que support de la sensibilisation environnementale est le territoire où se déroulent des activités à caractère environnemental et où les interactions sociales ont une place importante dans cette prise de conscience des problèmes

environnementaux par les citoyens. Il s'agit d'un lieu qui suscite l'intérêt et la curiosité de la population par les événements qui s'y déroulent.

L'espace public urbain est certes le lieu de l'anonymat par excellence mais, en tant qu'espace de l'en-commun, il est aussi le support de création du lieu social. L'espace de l'en-commun se caractérisant comme un lieu d'interactions sociales accessible à tous, il devient le socle de la participation et permet donc une implication habitante efficace. De plus, il est le support de l'apprentissage des bonnes pratiques sociales et environnementales favorisant le bien-être et le bien vivre-ensemble entre les résidents. Cela s'exprime notamment par la requalification des espaces publics, l'incitation à l'utilisation des modes doux ou tout simplement le respect de l'environnement. D'ailleurs, à une échelle locale, l'espace de l'en-commun est un objet qui est proche et fréquenté par la population d'où la pertinence de ce lieu en tant que socle de la participation. A titre d'illustration, un kiosque organisé dans un espace de l'en-commun fréquenté par des citoyens suscite la curiosité d'autres citoyens : de plus en plus de monde s'intéresse au kiosque tenu et est sensibilisé aux pratiques éco-citoyennes par le biais de cet outil de participation. Le rôle de support est essentiel car il constitue la base, le fondement de cette sensibilisation environnementale.

2.2. Les espaces de l'en-commun en tant qu'outil : une approche plus sensible mais complexe

D'autre part, une « approche » se définit comme une « action, manière d'aborder un sujet, un problème ». Un « outil » se traduit comme un « objet fabriqué, utilisé manuellement ou sur une machine pour réaliser une opération déterminée » ou encore tel un « élément d'une activité qui n'est qu'un moyen, un instrument ». Ainsi, l'espace de l'en-commun en tant qu'approche ou outil peut être une manière, un instrument permettant d'aborder les problématiques environnementales et de réaliser une opération de sensibilisation environnementale.

L'espace de l'en-commun comme outil prend en considération « les préoccupations écologiques, sociales, économiques, politiques, esthétiques, tout en prenant en compte le vécu et les désirs des habitants ainsi que les avis et positions des autres parties prenantes du territoire, notamment des concepteurs » (Manola, 2013). De plus, il peut être l'outil de la sensibilisation environnementale, puis de l'implication, « voire d'une gouvernance, comme moyen d'initier le dialogue, l'échange, le partage des savoirs » entre différents acteurs (Manola, 2013).

De cette façon, il est une technique pour attirer la population afin de réaliser une sensibilisation efficace. L'espace de l'en-commun en tant qu'instrument de cette sensibilisation est pertinent puisqu'il reflète à la fois les préoccupations actuelles et l'histoire du quartier et de ses habitants.

L'espace de l'en-commun est un instrument ayant comme caractéristique de faire parti d'un environnement concret et se doit être aussi un bon exemple pour illustrer les questions environnementales. Dans le cadre d'un quartier multiculturel, il favorise une meilleure compréhension des problématiques environnementales et une envie de s'impliquer, de changer de comportement en faveur de l'environnement. Il permet également d'appréhender un ensemble d'expériences et de préoccupations actuelles (environnementales, sociales, économiques, etc.) dans les manières d'exprimer la sensibilisation environnementale et le rapport à celle-ci. Cette prise en compte s'intègre dans le contexte présent pouvant ainsi qualifier l'espace de l'en-commun comme un outil innovant à développer.

3. Étude de cas de cinq espaces de l'en-commun utilisés pour la sensibilisation environnementale auprès des citoyens de Parc-Extension

Les espaces de l'en-commun de Parc-Extension sont des lieux très importants car ils sont les symboles du quartier. Ils reflètent son histoire et sa diversité culturelle. Cela s'exprime notamment par la requalification de ces espaces pour revaloriser l'image péjorative d'un quartier non intégré au reste de la ville et marqué par différentes vagues d'immigrations. Ce reflet est aussi visible par la dénomination de ces espaces comme le Parc Athéna en référence à la déesse grecque et à la communauté grecque présente sur le territoire.

Les espaces de l'en-commun du quartier sont variés : il peut s'agir de places, de parcs, de parvis, de rues mais aussi de ruelles vertes et de jardins collectifs du quartier. L'étude de cas va porter sur cinq de ces espaces. A travers leurs fonctions en tant qu'espace public et des activités qu'ils accueillent, ces exemples vont permettre de définir en quoi ils peuvent être objet et/ou outil de la sensibilisation environnementale.

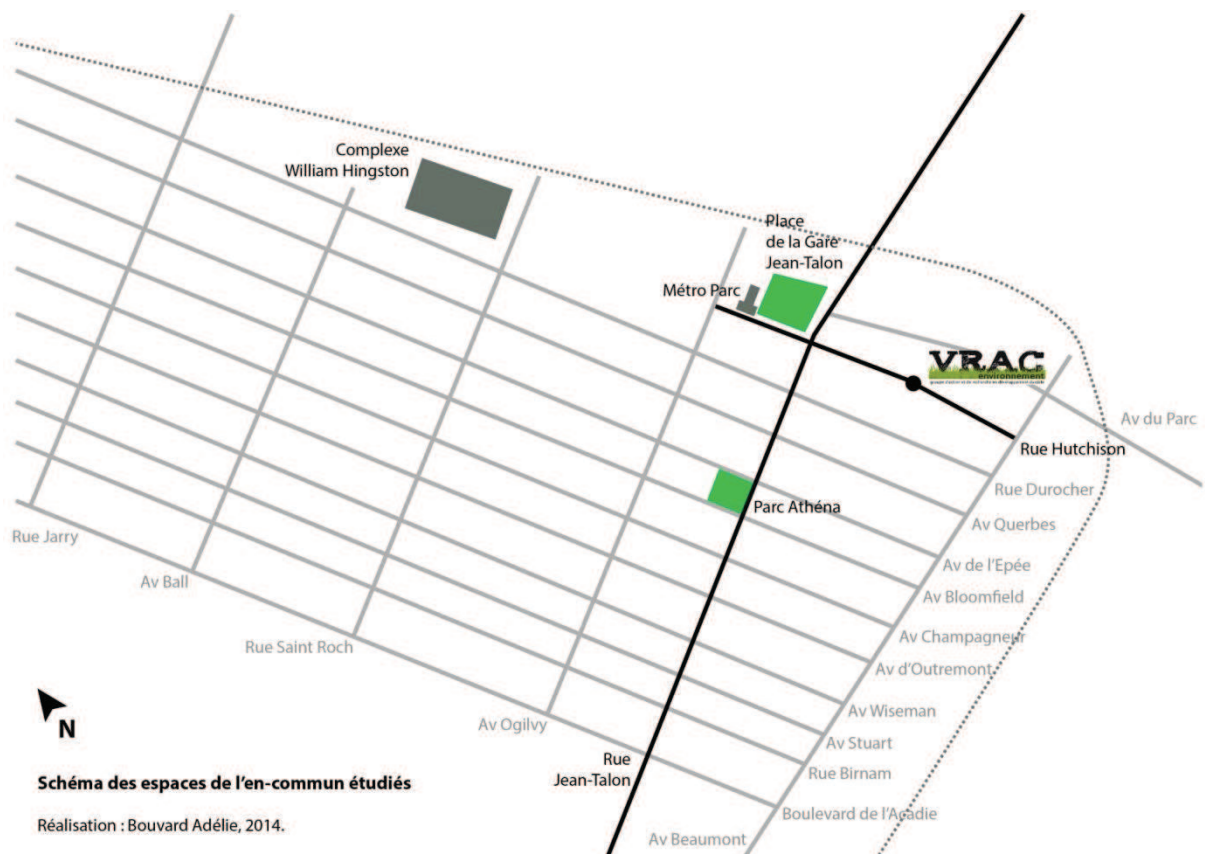


Figure 6 : Schéma des espaces de l'en-commun étudiés

Source : Bouvard Adélie, 2014

3.1. Parvis du Complexe William-Hingston

Un parvis est l'espace public allant jusqu'aux pieds des équipements de la ville, on parle du parvis d'une gare ou d'une église. C'est un espace particulier car il introduit la transition entre l'espace public et le lieu public ou l'équipement (écoles, hôpitaux, ...). Le complexe William Hingston est un des équipements du quartier. Ce complexe abrite un centre de francisation pour adultes ayant pour mission l'apprentissage de la langue française et l'intégration des immigrants. Il accueille également l'école primaire Barthélemy-Vimont et propose des activités parascolaires avec une bibliothèque, une salle de diffusion de la maison de la culture et une piscine intérieure. De plus, de nombreux organismes communautaires ont leurs locaux dans le complexe et proposent différents services : aide aux immigrants, soutien aux familles, dépannage alimentaire, comptoir vestimentaire, garderie, etc. Une cafétéria communautaire est également présente. Par toutes les activités et services que propose le Complexe William Hingston, il est un des éléments phares du quartier. Ainsi, la présence d'activités de sensibilisation environnementale sur son parvis peut se révéler efficace.



Figure 7 : Parvis du Complexe William Hingston

Source : Bouvard Adélie, 2014

Le parvis du Complexe William Hingston accueille différents événements organisés par Vrac Environnement comme des kiosques d'information et de sensibilisation, le projet *Culture Vélo* et la distribution annuelle de fleurs. Les kiosques s'inscrivent soit dans le cadre d'un projet spécifique soit lors d'une journée particulière comme la Journée Mondiale de l'Environnement. Le projet *Culture Vélo* expliqué précédemment s'installe devant le complexe William Hingston pour la réparation des vélos. Puis, la distribution de fleurs qui se déroule tous les ans au début du printemps permet d'offrir des fleurs gratuitement aux résidents dans le but de verdir et d'embellir le quartier.

Dans le cadre de ces trois événements situés sur le parvis du Complexe William Hingston, cet espace de l'en-commun, lieu de rencontre des différentes communautés culturelles, peut être considéré comme un objet de la participation. En effet, cette place est le support des différentes activités de l'organisme communautaire en termes de sensibilisation environnementale. Elle n'est pas un outil car elle ne porte pas de message particulier à caractère environnemental à travers les kiosques, *Culture Vélo* et la distribution de fleurs.

Le fait que le parvis ne soit qu'un objet n'empiète pas sur la qualité de la participation citoyenne. La distribution de fleurs connaît depuis plusieurs années un véritable succès en rassemblant environ quatre cents personnes grâce au bouche-à-oreille. En ce qui concerne *Culture Vélo*, l'emplacement qui est très accessible facilite la participation : « l'emplacement est important. Le complexe William Hingston est le centre communautaire du quartier, tout le monde passe par là »¹⁰. *Culture Vélo* est un des meilleurs exemples des projets de l'organisme concernant la participation citoyenne. Le fait que cette activité soit récurrente, au même endroit, à la même heure est un moyen d'être sûr que les citoyens vont venir. A l'inverse, la fréquentation d'autres kiosques est très variable et ne peut pas se prévoir.

Enfin, la population qui fréquente le parvis du complexe est représentative du quartier. Elle se compose notamment de nouveaux adultes immigrants qui fréquentent le centre de francisation et des enfants de l'école primaire. Beaucoup d'enfants participent aux activités de Vrac Environnement car la population de Parc-Extension est relativement jeune. *Culture Vélo* attire principalement des hommes mais l'organisme encourage les femmes à venir par exemple en proposant des cours de vélos pour les femmes adultes.

¹⁰ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.



Figure 8 : Culture Vélo

Source : Vrac Environnement, 2014



Figure 9 : Distribution de fleurs

Source : Vrac Environnement, 2014

3.2. Parc Athéna



Figure 10 : Parc Athéna

Source : Bouvard Adélie, 2014

Le parc Athéna est un espace vert du quartier de Parc-Extension. La présence de nature en ville, par le biais de l'espace vert, a des retombées positives sur l'homme en contribuant à sa santé et son bien-être. Le végétal joue aussi un rôle en termes de biodiversité, de régulation thermique ou encore de purification de l'air. D'un point de vue économique, un espace vert peut favoriser l'attractivité du territoire, la valorisation des déchets végétaux ou du bâti environnant. Par ailleurs, il contribue également à la création d'un lien social et d'une identité locale. Cet espace public est situé au cœur du quartier le long de la rue commerçante Jean-Talon traduisant une importante fréquentation du parc. Une statue à l'effigie de la déesse Athéna a été installée au centre du parc en hommage aux immigrants grecs venu s'installer à Parc-Extension.

Malgré sa petite taille, le parc Athéna accueille de nombreux événements comme la *Journée de l'Alimentation*. Cette journée est organisée par le GRASAPE (Groupe de Réflexion et d'Action en Sécurité Alimentaire à Parc-Extension) qui réunit différents organismes communautaires du quartier à réfléchir sur la sécurité alimentaire et les besoins des habitants. Les citoyens de Parc-Extension sont sujets à des difficultés financières et d'intégration sociale renvoyant à l'alimentation. Le but de cette journée est de rejoindre ces citoyens en parlant des enjeux de la sécurité alimentaire et en faisant connaître les différents services disponibles du quartier de manière festive. L'alimentation est une porte d'entrée pour s'intégrer dans une communauté, une façon de changer sa qualité de vie¹¹. La sécurité alimentaire touche à l'environnement et aux pratiques des transports actifs¹², c'est pourquoi Vrac Environnement fait parti des organismes du GRASAPE et a participé à cette journée.



Figure 11 : Kiosque

Source : Vrac Environnement, 2014

¹¹ Milot Roxanne, coordinatrice de la Journée de l'Alimentation, GRASAPE.

¹² Equivalent des « modes doux »

En tant qu'espace vert, le parc est « nécessaire » pour la gestion de la pollution [...] de manière à protéger l'habitat humain dans la durée » (Barton, Davis, Guise, 1995, in Baudelle, Dargahi Malellou, Kashanijou, Ouallet, 2012). Il est ici considéré comme un instrument de protection de l'environnement. Par ailleurs, la *Journée de l'Alimentation* est l'occasion pour les organismes de se faire connaître et de sensibiliser les citoyens aux enjeux de la sécurité alimentaire et donc de l'environnement, comme mentionné plus haut. Cette fête permet d'engager un dialogue entre les organismes et les citoyens et de prendre en compte les besoins et le vécu de ces derniers dans le but de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ainsi, le parc Athéna est considéré à la fois comme le support et l'outil de cette sensibilisation environnementale.

Les résidents de Parc-Extension étaient au rendez-vous. Ils aiment les fêtes car ce sont des moyens ludiques et intergénérationnels d'information et de sensibilisation. La population attend et réclame chaque année cette journée qui est synonyme de partage.

3.3. Rue Hutchison

La rue est un espace public particulier, il est un « espace de circulation, mais aussi un endroit où l'on s'arrête, un espace de vie quotidienne et sociale. [...] La rue constitue une interface entre les sphères publique et privée » (Delage, 2004). Elle peut aussi être un lieu d'expression par le biais de manifestations, pouvant être un espace politique. Ici, la rue Hutchison est une des principales rues du quartier. Elle est très fréquentée puisqu'elle coupe perpendiculairement la rue Jean-Talon et dessert la station de métro et la gare pour les trains de banlieues. Par la fermeture de la rue ou par interpellation des automobilistes aux feux de signalisations, elle laisse place à différents événements de sensibilisation.

La *Journée de l'air pur* est organisée à l'échelle nationale et se déroule tous les ans en juin. Elle vise à sensibiliser les citoyens aux problématiques des changements climatiques et de purification de l'air, et à les pousser à l'action. L'organisme profite donc de cette journée pour attirer l'attention de la population sur les impacts de la marche au ralenti des moteurs des voitures. Le second événement est la journée *En ville sans ma voiture*. Elle se déroule tous les ans au mois de septembre à l'échelle internationale. L'année dernière, comme cette année, la journée se déroule sur la rue Hutchison qui a été fermée pour l'occasion afin de permettre aux citoyens d'y circuler à pied ou à vélo en toute sécurité. Cette journée de fête permet aux citoyens de redécouvrir leur quartier et de les sensibiliser sur les transports actifs.

Ces deux journées donnent lieu à la promotion des autres modes de transports comme la marche, le vélo ou les transports en commun afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de faire des économies d'essence et de se maintenir en santé. Elles ont pour but de lutter contre la pollution atmosphérique, les nuisances sonores générées par les voitures mais aussi d'améliorer la qualité de vie en ville.



Figure 12 : Création d'un passage piéton pour En Ville Sans Ma Voiture

Source : Vrac Environnement, 2013

Dans le cas de ces deux journées, l'espace de l'en-commun concerné qui est ici la rue est objet et outil de la participation citoyenne. Elle est un objet car elle est le socle de cette sensibilisation, pour l'une on arrête les voitures dans la rue pour faire prendre conscience aux automobilistes de l'impact de leurs véhicules sur l'environnement et pour l'autre, on interdit totalement la circulation des voitures en fermant la rue et en faisant la promotion de modes de transports plus respectueux de l'environnement. En outre, la rue peut être considérée comme une approche de sensibilisation à l'environnement en faisant prendre conscience des problématiques de pollution atmosphérique et sonore qu'engendre la voiture. De plus,

Chermayeff (1963, *in* Baudelle, Dargahi Malellou, Kashanijou, Ouallet, 2012) qualifie la voiture comme un « élément de destruction de vie sociale ».

Sur le terrain, la réussite de cette opération est mitigée. En ce qui concerne la *Journée de l'air pur*, seul un conducteur sur la dizaine de personnes abordées a pris en considération les informations données et a arrêté son moteur. Quant à l'événement, *En ville sans ma voiture*, il a attiré de nombreux citoyens de Parc-Extension. Ils ont pu facilement participer aux activités proposées et se renseigner sur les pratiques éco-citoyennes le tout dans un cadre festif : concerts, cours de danse Bollywood, vélo-smoothies, conférences sur les transports actifs, etc.

3.4. Ruelle verte et jardin collectif

Les ruelles vertes et jardins collectifs sont des espaces de l'en-commun présents à Parc-Extension qui participent également à la sensibilisation environnementale des résidents. Les ruelles vertes font parties du volet verdissement du programme Eco-quartier chapeauté par l'organisme communautaire.

Le projet de ruelle verte est mené par des citoyens désirant s'approprier leur ruelle dans un but d'amélioration de la qualité de vie en ville, de renforcer le lien social entre voisins et notamment de réduire les nuisances sonores et les ilots de chaleur urbains. Cela s'exprime par un aménagement paysager, des peintures murales, l'installation de composteurs, etc. Le projet de ruelle verte est entièrement géré par les habitants ce qui induit leur implication permanente dans cette initiative.

Le jardin collectif Saint-Roch situé à côté du complexe William Hingston cultive des aliments selon une agriculture biologique. Il a pour objectif d'encourager l'autonomie alimentaire et de favoriser l'appropriation d'espaces urbains délaissés à des fins horticoles. Le projet de jardin collectif est également appuyé par Vrac Environnement et rassemble une vingtaine de personnes. Ce collectif « multi-générationnel et multiculturel [...] est donc un lieu de rassemblement, de partage, d'apprentissage et de récolte » (Vrac Environnement, 2013). Le jardin demande une mobilisation tout au long de l'année : l'été pour l'entretien du jardin et l'hiver pour s'occuper des semis installés dans les locaux de Vrac Environnement.



Figure 13 : Jardin collectif Saint-Roch

Source : Bouvard Adélie, 2014

Ainsi, les ruelles vertes et les jardins collectifs sont également des supports et instruments de cette sensibilisation. Contrairement aux activités précédentes, les participants s'impliquent directement puisque ce sont eux qui viennent à Vrac Environnement pour demander de l'aide pour réaliser leurs projets.

4. Les lieux de l'en-commun : nouveaux lieux de sensibilisation ?

Par définition, un lieu public est un lieu qui est physiquement fermé mais qui est ouvert librement à la population. La définition choisie ici s'appuie sur celle de Bèjà (2012) disant que les lieux publics «(écoles, hôpitaux, bâtiments officiels) relèvent de règles de fonctionnement et d'usage garanties par l'Etat ». Dans ce cas, les lieux de l'en-commun vont désigner les équipements collectifs, c'est-à-dire l'ensemble des infrastructures et des installations sociales et culturelles nécessaires à la vie citoyenne : écoles, centres culturels, équipements sportifs, bâtiments administratifs, etc.

Les lieux de l'en-commun à Parc-Extension dans lesquels Vrac Environnement informe, sensibilise et tente d'impliquer la population sont le complexe Communautaire William Hingston, dont nous avons parlé précédemment, et les différentes écoles. En ces lieux de diversité culturelle et de partage des connaissances, des kiosques, des ateliers et des interventions dans des classes ou dans d'autres organismes communautaires sont organisés. Ces lieux sont des endroits de prédilection pour les activités de sensibilisation de Vrac Environnement. En ce qui concerne les écoles, la sensibilisation environnementale est plus simple car il n'y a pas de barrière linguistique, les enfants sont curieux et ont envie d'apprendre. Souvent, les enfants sont les « messagers » de leurs familles car ils sont les seuls à savoir parler français. Les ateliers, sont majoritairement destinés aux femmes adultes. Ne se sentant pas forcément concerner pas les problématiques environnementales, il faut trouver ce qui intéresse les participantes pour faire passer le message voulu. Ainsi, les ateliers permettent d'aborder de manière détournée ces questions, en réalisant par exemple des déodorants biologiques, et c'est une fois la relation de confiance établie que les réels ateliers sur le recyclage arrivent à captiver l'auditoire.

Ces lieux sont donc des supports de sensibilisation environnementale car ils sont des lieux rassembleurs. Cependant, les écoles peuvent être considérées aussi comme des outils de cette participation lors d'activités de plantations de fleurs et d'arbres dans les cours d'écoles avec les enfants. Ces activités de sensibilisation les impliquent par la suite pour l'entretien des végétaux.

D'autre part, les lieux de culte sont des lieux de l'en-commun nombreux et très importants pour les communautés culturelles de Parc-Extension mais ce ne sont pas des lieux propices à la sensibilisation environnementale.



Figure 14 : Plantation d'un arbre à l'école Barthélemy-Vimont

Source : Bouvard Adélie, 2014

CONCLUSION GENERALE

1. Synthèse et résultats de la recherche

Différentes barrières culturelles et sociales font obstacle à une participation citoyenne efficace relative à l'environnement. Seule une implication antérieure et une volonté d'intégration sont des facteurs facilitant cette démarche. Afin de favoriser cette dernière, des solutions sont mises en place comme le recours des personnes aidant le dialogue entre les intervenants des organismes communautaires et les citoyens ou comme l'accès à des formations pour ces organismes afin de préparer leurs interventions en milieu multiculturel. L'organisation d'événements récurrents, le fait d'aborder des thématiques qui rejoignent la population tout en mentionnant la préservation de l'environnement et de prendre le temps de connaître les besoins des citoyens sont les conditions pour que ces solutions fonctionnent dans le cadre d'un quartier multiculturel. De ce fait, les citoyens accordent leur confiance aux organismes communautaires, facilitant la fréquentation des événements et donc une meilleure participation.

Dans ce contexte, la théorie de l'en-commun de Mbembé (2005) est pertinente puisqu'elle permet de mettre en valeur les différentes communautés culturelles et de les reconnaître indépendamment au sein du quartier. Les exemples ont mis en avant que l'utilisation d'un rôle (objet) ou des deux (objet et outil) pour ces espaces publics s'explique par le choix du lieu et le propos tenu lors de l'événement en question. Ainsi, les espaces de l'en-commun sont des lieux symboliques du quartier car ils représentent cette diversité culturelle et sont des points de repères dans l'espace urbain qui est ici le quartier de Parc-Extension. Cette étude a permis de montrer que ces espaces publics ont un rôle majeur dans la participation habitante. Ces espaces de rencontres et de partage peuvent jouer différents rôles : celui d'objet/support ou celui d'outil/approche de la sensibilisation environnementale. L'espace de l'en-commun endossant le rôle d'objet/support peut répondre à la question : « Où mener des actions de sensibilisation environnementale ? » alors qu'en tant qu'outil/approche, il peut répondre à celle-ci : « Comment mener des actions de sensibilisation environnementale ? ». Le premier rôle est le socle, la base où se déroule une activité de sensibilisation. Le second est la manière, la technique pour aborder la question environnementale dans le but d'attirer l'attention des habitants. Les différentes études de cas

ont montré que les espaces de l'en-commun peuvent soit seulement être un support, soit être à la fois un support et un outil de sensibilisation. Ainsi, le rôle de ces espaces de l'en-commun peut être qualifié d'hybride dans le cas où ces deux rôles se croisent et sont nécessaires : la présence d'un support est indéniable et le rôle d'outil est à favoriser, à développer pour permettre une participation plus efficace, compréhensive et accessible dans un quartier multiculturel.

Le parvis du complexe William Hingston, le parc Athéna et la rue Hutchison, qui sont les trois premiers exemples étudiés, sont des espaces de l'en-commun ayant une bonne localisation au sein du quartier. Soit ils desservent des équipements très fréquentés (le complexe ou la station de métro), soit ils se croisent avec l'artère principale : la rue Jean-Talon. Leurs situations stratégiques influencent sur leurs fréquentations et par extension, sur celle des événements qu'organise Vrac Environnement. Le nombre de citoyens ayant participé à un événement est variable : il dépend de son ancienneté, sa récurrence et de son emplacement. De plus, la population de Parc-Extension étant relativement jeune, les enfants sont ceux qui participent le plus aux actions de sensibilisation environnementale. Certains événements attirent plus les hommes comme *Culture Vélo*. Les femmes participent plus à des activités en lien avec les enfants comme le *Trottibus*.

Malgré une population importante et représentative du quartier lors des différentes actions de sensibilisation environnementale de l'organisme, elles n'ont pas toujours été accompagnées d'un changement de comportement chez les citoyens. C'est pourquoi la récurrence des événements est un bon moyen pour faire prendre conscience à une population multiculturelle des problématiques environnementales. Ce contexte particulier demande de la patience, d'innover dans d'autres méthodes participatives et de renforcer celles qui existent déjà.

Par ailleurs, les lieux de l'en-commun sont considérés ici comme des équipements socioculturels. Ces lieux, comme le complexe William Hingston et les écoles, ont principalement un rôle de support dans une sensibilisation environnementale. Ils sont choisis en fonction de la population que l'organisme veut mobiliser. Ainsi, la troisième hypothèse : « Les espaces de l'en-commun sont les seuls endroits où la participation peut être efficace. » est infirmée. Les lieux de l'en-commun sont aussi importants que les espaces de l'en-commun puisqu'ils sont le lieu de rassemblement des diverses communautés culturelles et d'interactions sociales entre celles-ci.

2. Limites de la recherche

Ce mémoire peut comporter une limite théorique dans le sens où les lectures et les théoriques choisies, notamment la théorie de l'en-commun d'Achille Mbembé, auraient pu être tout autres et influencer une autre interprétation des espaces publics au sein d'un quartier multiculturel.

Certaines limites sont à souligner d'un point de vue méthodologique. Tout d'abord, des données chiffrées sur la fréquentation des événements auraient été les bienvenus afin de quantifier réellement l'impact de la participation dans le quartier. Les informations concernant la fréquentation et l'implication habitante sont issues d'observations et du ressenti des personnes interviewées, bien qu'elles soient bien placées pour répondre aux questions. Des outils de suivi auraient également été pertinents afin de comparer les mêmes événements d'années en années et de les comparer entre eux.

De plus, il aurait été intéressant de faire une étude comparée sur la sensibilisation environnementale effectuée par le même type d'organismes que Vrac Environnement dans un quartier comme Rosemont, quartier attrayant et très familial où les espaces publics sont accueillants, mentionné à titre de comparaison par les interviewées lors de l'entretien. D'autre part, cette étude ne s'intéresse qu'à un seul organisme communautaire de Parc-Extension. Peut-être aurait-il été pertinent de s'intéresser aux autres lieux et méthodes participatives d'autres organismes du quartier ? Cependant, certaines démarches ressemblent à celles de Vrac Environnement. Le rassemblement des associations du GRASAPE au parc Athéna lors de la *Journée de l'Alimentation* peut le confirmer.

Enfin, il aurait été important de pousser l'étude plus loin en approfondissant davantage le sujet. En effet, observer et analyser l'évolution de chacun des rôles des espaces de l'en-commun, de voir celle des autres outils de sensibilisation environnementale et d'observer les impacts sur le quartier étudié, sur le comportement des citoyens : si les problématiques environnementales ont été comprises et si cette sensibilisation environnementale a participé au bien-être de la population. Toutes ces remarques auraient certainement atténué les limites associées à la subjectivité et à une faute de précision liées à un travail de recherche comme celui-ci.

3. Perspectives de la recherche

Cette étude a démontré que malgré quelques lacunes, Vrac Environnement a mis en place plusieurs éléments pour atteindre une sensibilisation environnementale efficace. L'organisme communautaire semble adopter une vision globale d'une gestion environnementale en mettant en place des actions récurrentes et territorialisées.

Le rôle de l'espace public en tant qu'approche de la sensibilisation environnementale pourrait intégrer de nouveaux outils spécifiques comme la cartographie ou le photo-reportage, utilisés avec le paysage dans l'écrit de Manola (2013). Parmi les outils existants et ces nouveaux outils, quels outils augmentent significativement l'efficacité de la sensibilisation environnementale ? Est-ce que cette sensibilisation peut être davantage efficace par la mise en place de nouveaux outils de sensibilisation prônant l'implication citoyenne ? L'espace de l'en-commun a-t-il d'autres rôles à jouer ? Cet espace a-t-il autant d'importance dans d'autres quartiers ?

En outre, la revalorisation actuelle du quartier se manifeste par l'arrivée du nouveau pôle scientifique et d'innovation de l'Université de Montréal sur l'ancien site industriel d'Outremont. Ce nouveau campus va créer de nouveaux espaces publics, de nouveaux emplois et va amener une nouvelle population étudiante. Ce projet va permettre de désenclaver le quartier, de valoriser son image et de créer une réelle mixité sociale. De nouveaux espaces de l'en-commun vont être aménagés, vont-ils être fréquentés par l'ensemble de la population de Parc-Extension ? Cela va-t-il bouleverser les méthodes participatives de Vrac Environnement ? Comment faire pour que le campus et le quartier existant ne se tourne pas le dos, sachant qu'une voie ferrée les séparent ? Quels liens créer, de manière durable, entre ces deux sites ?

Enfin, cette étude traite de la participation citoyenne dans le but de faire prendre conscience à la population des problématiques environnementales et de lui donner l'envie et les moyens d'agir. Mais qu'en est-il, dans un quartier comme Parc-Extension, de l'implication des habitants lorsqu'il s'agit d'un projet d'aménagement urbain ? De manière générale, la population ne se sent pas concernée par ces questions d'aménagement et ne revendique pas son droit de participation. Lorsque Vrac Environnement organise « des activités de consultation citoyenne ou [...] des charrettes en aménagement [...], il n'y avait que des

professionnels, des membres des organismes et peu de minorités »¹³. La méthode de la charrette n'est pas un bon outil pour recueillir la parole des citoyens, ils « ne sont pas à l'aise puisqu'ils n'ont pas la facilité de s'exprimer comme nous »¹⁴. Vrac Environnement utilise encore une fois des manières détournées pour connaître l'opinion des résidents. « Il faut aller les chercher dans des activités sur le terrain, puis là, on peut avoir leurs opinions comme avec la vidéo des commerçants »¹⁵ s'exprimant sur le trafic automobile et l'insécurité des piétons et cyclistes sur la rue Jean-Talon. Les diffusions de cette vidéo lors d'événements font également réagir les habitants. Ces derniers s'expriment également lors de kiosques ou de marches exploratoires, comme la Promenade de Jane qui avait pour sujet le lien entre le futur campus universitaire et le quartier de Parc-Extension. « *Culture Vélo* nous permet de dire qu'il y a un besoin au niveau du vélo dans Parc-Ex mais c'est après tous ces kiosques et à force de compter toutes les personnes qui utilisent ce service. Ce n'est pas en demandant directement aux gens s'ils veulent une piste cyclable sur Jean-Talon, donc ça demande plus d'efforts, de manière détournée. »¹⁶

Toutes ces questions sont des pistes à approfondir pour favoriser davantage la participation des citoyens dans les différentes activités de Vrac Environnement, tant dans le domaine de l'environnement que celui de l'aménagement.

¹³ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

¹⁴ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

¹⁵ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

¹⁶ Cf. Entretien. Ashby Noémie, Vrac Environnement.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Place de la gare Jean-Talon	14
Figure 2 : Association grecque présente à la Journée de l'Alimentation.....	19
Figure 3 : Carte de Parc-Extension	26
Figure 4 : Principaux pays de naissance des nouveaux immigrants de Parc-Extension en 1996 et en 2001	27
Figure 5 : Répartition des principales minorités visibles du quartier en 1996 et en 2001	27
Figure 6 : Schéma des espaces de l'en-commun étudiés	37
Figure 7 : Parvis du Complexe William Hingston	38
Figure 8 : Culture Vélo.....	40
Figure 9 : Distribution de fleurs	40
Figure 10 : Parc Athéna.....	41
Figure 11 : Kiosque.....	42
Figure 12 : Création d'un passage piéton pour En Ville Sans Ma Voiture.....	44
Figure 13 : Jardin collectif Saint-Roch	46
Figure 14 : Plantation d'un arbre à l'école Barthélemy-Vimont.....	48

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT Geneviève, *La sensibilisation citoyenne en matière de gestion municipale de l'environnement*, Mémoire de fin d'études, Université de Montréal, Institut d'urbanisme, 2010.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Les actions communautaires dans les quartiers populaires de Montréal, 1963-1977 », *Etudes Canadiennes*, n°6, 1979, p.49-74.

BANARE Eddy, « Achille Mbembé, Critique de la raison nègre », *Lectures*, 2013, [En ligne]: <http://lectures.revues.org/12451> (consulté le 10 mai 2014).

BEJA Alice, « L'espace public, le bien commun par excellence », *Esprit*, n°11, 2012, [en ligne] : www.cairn.info/revue-esprit-2012-11-page-71.htm (consulté le 16 juillet 2014).

BLOUIN-GOURBILIÈRE Claire, « L'élaboration d'images "paysages" habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne (Indre, France) », Thèse de doctorat : Université d'Angers - Agrocampus Ouest, Centre d'Angers, 2013.

COMBE Lila, « Processus participatifs et urbanisme à l'échelle métropolitaine - Une perspective comparative entre Lyon et Montréal », Thèse de doctorat : Université Lumière Lyon 2 (Université de Lyon), Institut d'urbanisme de Lyon, 2012.

DELAGE Aurélie, « La rue : espace public, quel(s) public(s) ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°5, 2004, [en ligne] : <http://traces.revues.org/3163> (consulté le 16 juillet 2014).

DESACHY Christian, *Les déchets, sensibilisation à une gestion écologique*, Paris, Editions tec et toc, 2^{ème} édition, 2001.

DUBUC Alain, « Littératie : la catastrophe québécoise », *La Presse*, 11 novembre 2013, http://plus.lapresse.ca/screens/4671-0024-5277b609-993e-4a5fac1c606d_0 (consulté le 5 août 2014).

DUCHASTEL Jules, *La citoyenneté multiculturelle comme stratégie politique au Canada*, Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, Publications de la Chaire MCD, 2005.

GERMAIN Annick et POIRIER Cécile, « Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 10, n°1, 2007.

GHORRA-GOBIN Cynthia, « Des villes et de la question multiculturelle : comment définir un espace multiculturel ? », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Colloque « les problèmes culturels des grandes villes », 1997, [en ligne] : <http://cybergeo.revues.org/1023> (consulté le 16 juillet 2014).

Gouvernement du Canada, *Le multiculturalisme canadien : une citoyenneté ouverte à tous et à toutes*, [en ligne], <http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/citoyennete.asp> (consulté le 15 mai 2014).

Gouvernement du Québec, *La participation citoyenne au cœur de la responsabilité populationnelle*, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, [en ligne], <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2006/06-603-11.pdf> (consulté le 5 juillet 2014).

Gouvernement du Québec, *Définition sensibilisation à l'environnement*, Office québécois de la langue française, [en ligne], http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=18955286, (consulté le 2 juillet 2014).

HELLY Denise, « Pourquoi lier citoyenneté, multiculturalisme et mondialisation? », Dans *Citoyenneté, multiculturalisme et mondialisation*, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, Québec/Paris, 2000, p. 223-256.

HOULE François, « Citoyenneté, espace public et multiculturalisme : la politique canadienne de multiculturalisme », *Sociologie et sociétés*, Vol. 31, n° 2, 1999, p. 101-123.

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE, *Etat des lieux des mécanismes de participation publique au Québec et relevé d'expériences inspirantes de participation publique hors Québec*, Montréal, 2014.

KASHANIJOU Khashayar, DARGAHI MALELOU Esmail, BAUDELLE Guy, OUALLET Anne, « Les théories de l'espace public urbain : une lecture iranienne », *ESO*, n°34, 2012.

KETTANI Assia, « Alphabétisme et travail - Il faut s'attaquer de front aux problèmes de littératie au Québec », *Le Devoir*, 7 septembre 2013, [en ligne] : <http://www.ledevoir.com/societe/education/386622/il-faut-s-attaquer-de-front-aux-problemes-de-litteratie-au-quebec> (consulté le 5 août 2014).

MANOLA Théa, « L'implication habitante dans les quartiers dits durables : vers une participation paysagère? », *Articulo - Journal of Urban Research*, Edition spéciale n°4, 2013, [en ligne] : <http://articulo.revues.org/2251> (consulté le 16 février 2014).

MARTY Emmanuel, BURGUET Annette et MARCHAND Pascal, *La communication environnementale : des discours de sensibilisation ?*, [en ligne], <http://liris.cnrs.fr/~cniut08/actes/articles/144.pdf> (consulté le 18 mai 2014).

MBEMBE Achille, « La république désœuvrée : la France à l'ère post-coloniale », *Le Débat*, Vol.5, n° 137, 2005, p. 159-175.

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, *Une définition du développement durable*, 2013, [en ligne] : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Definition-du-developpement,15067.html> (consulté le 3 août 2014).

MONGIN Olivier, LEMPEREUR Nathalie et SCHLEGEL Jean-Louis, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? Entretien avec Achille Mbembé », *Esprit*, 2006, [en ligne] : <http://www.esprit.presse.fr/archive/review/article.php?code=13807> (consulté le 10 mai 2014).

MONTREAL EN STATISTIQUES, *Profil de district électoral, Parc-Extension - Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension*, Division de la planification

urbaine, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, 2013.

PAQUIN Christian, *Profil de la population du territoire de Parc-Extension*, Centre de Santé et de Services Sociaux de la Montagne, Direction de la santé publique, 2008.

PAQUOT Thierry, *L'espace public*, « Repères », La Découverte, Paris, 2009.

PARADIS Sylvie et LELLI Laurent, « La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2, 2010, [En ligne] : <http://developpementdurable.revues.org/8548> (consulté le 16 février 2014).

PARENTEAU René, « La gestion environnementale municipale. Aligner les actions des services et de l'administration municipale vers des stratégies de développement durable ». *Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable*, [en ligne] : <http://a211.qc.ca/la-gestion-environnementale-municipale/> (consulté le 21 mai 2014).

PARENTEAU René et MAKUK Bogdan, *La gestion locale de l'environnement, dans les municipalités urbaines du Québec : rapport final*, Université de Montréal, 1997.

POIRIER Cécile, « Parc Extension : le renouveau d'un quartier d'intégration à Montréal », *Les Cahiers du Gres*, Vol. 6, n° 2, 2006, p. 51-68.

SAVIDAN Patrick, *Le Multiculturalisme*, « Que sais-je ? » n°3236, Presses Universitaires de France, 2009.

VRAC ENVIRONNEMENT, *L'agriculture urbaine à Montréal*, Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Montréal, 2012.

VRAC ENVIRONNEMENT, *Le projet PDUES*, Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Montréal, 2012.

VILLE DE MONTREAL, *Le Programme d'action environnementale Éco-quartier – Programme du 1er avril 2001 au 30 mars 2002*, Montréal, 2001.

VILLEMAGNE Carine, « L'éducation relative à l'environnement et la communication interculturelle : Le cas du Programme d'action environnementale Éco-quartier. », *Canadian Journal of Environmental Education*, Vol. 7, n° 1, 2002, p. 152-166.

VILLEMAGNE Carine, « L'éducation relative à l'environnement des adultes en contexte communautaire : vers un modèle théorique », *Environmental Community Adult Education: An Emerging Theoretical Model. RhiZome Newsletter of the Environmental Studies Association of Canada*, Vol. 15, n° 2, 2006, p. 12-15.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	1
Sommaire	2
<u>INTRODUCTION GENERALE</u>	3
<u>PARTIE THEORIQUE</u>	6
1. Problématique	6
1.1. Contexte général de l'étude	6
1.2. Objectifs de la recherche	7
1.3. Importance de l'étude	8
1.4. Question de recherche	8
2. Définitions des concepts	9
2.1. Multiculturalisme	9
2.2. Sensibilisation environnementale	10
2.3. Liens entre les concepts	10
3. Champs théoriques de l'étude	11
3.1. Théorie de l'espace public	11
3.2. Théorie de l'en-commun	13
3.3. Liens entre les théories : les espaces de l'en-commun	13
4. Revue de littérature	15
4.1. Introduction	15
4.2. L'évolution de la notion d'intégration des immigrants	16
4.2.1. <i>A Montréal</i>	16
4.2.2. <i>Dans Parc-Extension</i>	17
4.3. L'éducation environnementale dans un contexte multiculturel	20

4.4. Travail connexe de sensibilisation environnementale par le paysage	21
4.5. Conclusion	23
5. Lacune analytique	24
6. Méthodologie de la recherche	24
6.1. Hypothèses	24
6.2. Présentation de l'espace d'étude	25
6.2.1. <i>Le quartier de Parc-Extension</i>	25
6.2.2. <i>L'organisme communautaire Vrac Environnement</i>	28
6.3. Méthode de collecte des données	29
<u>PARTIE ANALYTIQUE</u>	31
1. La sensibilisation environnementale dans un quartier multiculturel :	
Quelles solutions pour faciliter le dialogue entre l'organisme communautaire et les communautés culturelles ?	31
2. La contribution des espaces de l'en-commun dans la sensibilisation environnementale	34
2.1. Les espaces de l'en-commun, objet/support de la sensibilisation environnementale	34
2.2. Les espaces de l'en-commun en tant qu'outil/approche de la sensibilisation environnementale	35
3. Etude de cas de cinq espaces de l'en-commun utilisés pour la sensibilisation environnementale auprès des citoyens de Parc-Extension	37
3.1. Parvis du Complexe William-Hingston	38
3.2. Parc Athéna	41
3.3. Rue Hutchison	43
3.4. Ruelle verte et jardin collectif	45
4. Les lieux de l'en-commun : nouveaux lieux de sensibilisation ?	47

<u>CONCLUSION GENERALE</u>	49
1. Synthèse et résultats de la recherche	49
2. Limites de la recherche	51
3. Perspectives de la recherche	52
Table des figures	54
Bibliographie	55
Table des matières	60
<u>ANNEXES</u>	63

ANNEXES

Carte de la ville de Montréal	64
Entretien semi-directif	65

Entretien semi-directif

Lieu et date de l'entretien : Vrac Environnement, le 18 juin 2014

Personnes interviewées :

- Geneviève Albert, chargée de projet Eco-quartier
- Noémie Ashby, chargée de projet Quartier 21

Abréviations :

- GA : Geneviève Albert
- NA : Noémie Ashby

Quelles difficultés rencontrez-vous au niveau de la mobilisation des habitants ?

GA : La barrière de la langue, l'importance de l'environnement dans leur quotidien, la difficulté d'en faire une priorité. Peut-être aussi la compréhension plus large. Planter un arbre amène à quelque chose de bien pour tous, le lien n'est pas clair, comme l'utilisation de la voiture et les changements climatiques. Au niveau de la compréhension, de la langue, du niveau d'éducation, de la culture.

NA : Quand les indiens voient l'Amérique, que la voiture est un signe de réussite... le rêve américain, le rêve de l'immigration, les changements de vie... Les valeurs sont différentes.

GA : A l'inverse, les immigrants peuvent-être aussi plus facilement mobilisés car ils peuvent être déjà mobilisés dans leurs pays : des réfugiés de guerre, des réfugiés politiques, des personnes très impliquées politiquement, des personnes déjà impliquées dans l'environnement ou des personnes qui veulent tout simplement s'intégrer.

NA : Contrairement à un québécois qui est déjà intégré et qui n'a pas besoin de la communauté pour se développer un sentiment d'appartenance. Ici, il y a des espaces de rencontres comme des ateliers qu'on organise, les femmes en ont besoin pour se rassembler, pour s'intégrer dans la société, pour se connaître, pour avoir des conseils pour trouver un emploi, etc.

GA : Même juste le recyclage, quand tu vois tous tes voisins sortir un sac et que tu ne comprends pas pourquoi. Là, l'écoquartier vient t'expliquer et ils veulent le faire. Les

personnes qui ont vraiment un désir d'intégration vont le faire. Ca dépend de la culture, de la personne, il y a tellement de facteurs larges pour mobiliser une personne, surtout dans un milieu hétérogène. Dans un milieu homogène, tu y vas avec la grande tendance puis tu as eu tout le monde, avec Twitter, Facebook ... si c'est une population étudiante, c'est fait ! Mais ici, il faut multiplier les approches.

NA : Tu as eu du monde pour le projet d'arbres car tu as été dédié à ça et tu as mis des efforts pour aller chercher toute la population qu'on visait. Je serais curieuse de savoir comment ils ont fait la promotion de ce projet dans Rosemont¹⁷ par exemple, une simple affiche « arbre à 25\$ » sur Facebook et Twitter et ça a marché comme ça ? Ici, ça demande plus d'efforts.

Est-ce que vous avez du mal à attirer la population à vos événements ?

GA : En fait, on ne sait jamais à quoi s'attendre. La distribution de fleurs, on sait à quoi s'attendre, on sait qu'il va y avoir quatre cents personnes en une heure et demie parce qu'on offre quelque chose mais on n'a pas diffusé d'informations pour la distribution de fleurs, les gens le savent parce que c'est du bouche-à-oreille. Je pense que le but, dans un quartier multiculturel, est de faire des événements récurrents, à chaque année. On a fait la fête de l'alimentation deux années de suite, l'année passée quand on était sur Hutchison pour En Ville Sans Ma Voiture, les citoyens disaient « Where is the food ? Where is the food ? ». Ils voulaient participer à la Journée de l'alimentation mais on ne l'avait pas fait l'année passée. Ils se rappelaient qu'il y avait une Journée de l'alimentation parce qu'il y avait des choses gratuites, de l'information, de la nourriture et des cadeaux, tout le monde aime ça ! Faut que tu offres quelque chose qui va intéresser tout le monde.

NA : Même chose pour *Culture Vélo*, ça marche parce que c'est un service à très bas prix. Puis c'est un besoin. C'est un service très accessible, l'emplacement est vraiment bon. L'emplacement est important : le complexe William Hingston est le centre communautaire du quartier, tout le monde passe par là.

GA : Admettons la première semaine, il n'y a pas grand monde. Un mois plus tard, il y a eu bien trop de monde. Si tu fais quelque chose chaque semaine, à la même place, à la même heure avec un service qui vaut quelque chose, c'est sûr que tu vas avoir du monde. De nos activités, *Culture Vélo*, c'est le meilleur exemple. En même temps, nous on ne peut pas faire des grandes fêtes avec un service peu payant. Le projet d'arbre, que ce soit deux fois par an,

¹⁷ Quartier de Montréal, situé dans l'arrondissement voisin : Rosemont–La Petite-Patrie.

peut être qu'il y a eu un peu de bouche-à-oreilles. Puis il y a les kiosques. Un kiosque, ça peut être très gagnant comme pas du tout. Même chose pour le flying à la sortie d'un métro.

NA : Il faut que tu trouves ce qui intéresse les gens pour faire passer ton message. Comme dans les ateliers, on fait des déodorants, la question environnementale est mentionnée mais l'approche est détournée. Mais c'est ça qui intéresse les gens et ils ressortent avec quelque chose à la fin, c'est ça qui marche.

GA : Bientôt je vais faire un atelier sur le recyclage, puis là ça va toucher directement mes cordes. Mais c'est parce que je les ai déjà approché.

NA : Oui, parce qu'ils ont déjà gagné ta confiance. C'est important aussi de rentrer dans les cercles établis, de parler aux leaders d'opinions et aux personnes très impliquées dans le quartier qui peuvent parler de nos projets : il faut des porte-paroles du quartier.

Est-ce que vous avez toujours la même population qui vient aux événements ?

NA : Il y a toujours un noyau qui vient mais sinon pas forcément.

GA : Je te dirais que la publicité n'est pas un bon moyen pour rejoindre les gens donc je me dis que c'est les gens qui passent par là au bon moment. On a un bon roulement au niveau des personnes desservies. Les gens qui s'impliquent sont toujours les mêmes mais les gens qui participent changent tout le temps.

Les personnes qui fréquentent vos événements sont-elles représentatives du quartier (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées ...) ?

NA : Oui la population qui fréquente nos événements est représentative de la majorité du quartier. Il y a beaucoup d'enfants, car la population de Parc Extension est jeune. Cela dépend des activités. Il y a beaucoup d'hommes pour *Culture Vélo* mais aussi de plus en plus de femmes. On encourage justement les femmes à venir. Le trottibus attire plus généralement les femmes, parce que c'est la maman qui s'occupe de l'enfant. Tout ce qui à trait aux enfants, la mère est directement lié. Mais on se rend compte que ça c'est vraiment que pour nos activités de terrain qui représentent la majorité des habitants de Parc-Ex¹⁸. Mais pour des activités de consultation citoyenne ou quand on organise des charrettes en aménagement, elles se déroulaient au café l'Artère¹⁹, un peu plus excentré et là, il n'y avait que des professionnels,

¹⁸ « Parc-Ex » pour « Parc-Extension ».

¹⁹ Café communautaire du quartier.

des membres des organismes et peu de minorités : on était dans un autre bassin de population. Pour la question de l'aménagement, quand on demande l'opinion des gens sur l'aménagement, c'est difficile d'aller chercher la population de Parc-Ex. Il faut aller les chercher dans des activités sur le terrain, puis là, on peut avoir leurs opinions comme avec la vidéo des commerçants sur la rue Jean-Talon. Mais on ne peut pas utiliser la méthode de la charrette traditionnelle qui fait très universitaire. Les habitants ne sont pas à l'aise puis ils n'ont pas la facilité de s'exprimer comme nous. On va plus chercher leur opinion par des marches exploratoires, des kiosques ... *Culture Vélo* nous permet de dire qu'il y a un besoin au niveau du vélo dans Parc-Ex mais c'est après tous ces kiosques et à force de compter toutes les personnes qui utilisent ce service. Ce n'est pas en demandant directement aux gens s'ils veulent une piste cyclable sur Jean-Talon, donc ça demande plus d'efforts, de manière détournée.

Vous organisez vos événements et tenez des kiosques dans des espaces publics. Est-ce que vous utilisez d'autres lieux ?

NA : Oui, les écoles. Sinon, il n'y a pas d'activités qui ont été faites pour une communauté particulière ou dans des lieux de cultes ... Eliot a déjà essayé d'approcher des communautés pour les inviter à un événement mais il n'y a pas nécessairement d'activités dans ces endroits là. Nous c'est vraiment le complexe William Hingston, les écoles, les ruelles vertes ... C'est vraiment là-dessus qu'on mise. C'est important d'aller dans ces espaces, ces lieux que les gens utilisent. C'est à nous de nous adapter.

Selon vous, ces espaces facilitent-ils la mobilisation ?

NA : Oui parce que les gens sont là. Ça facilite la mobilisation parce que c'est là que tu as déjà les gens. Nous on parle en plus des questions d'environnement, de développement durable, ce n'est pas des questions qui leurs sont prioritaires donc si on ne va pas dans leurs lieux communs à eux, pourquoi ils se déplaceraient pour venir à nous. Si on parle de logement, d'alimentation, d'emploi, de questions plus « basiques » qui sont des questions plus prioritaires pour un nouvel arrivant, c'est sur que là ça va être plus facile de le faire déplacer parce que c'est dans ses priorités. Mais en ce qui concerne l'environnement, l'aménagement il faut aller voir les gens.

En ce qui concerne cette mobilisation, quelle est la différence avec des quartiers comme Rosemont ?

NA : Les gens peuvent être mobilisés par un fil d'actualités Twitter ou Facebook. Ils vont se déplacer s'il y a une invitation quelconque. Je ne dirais pas que la mobilisation en soit est plus facile mais les gens vont quand même plus se déplacer. Les questions environnementales les concernent plus car ils n'ont plus comme priorité le logement, l'emploi, la nourriture, etc. En ce qui concerne les habitants de Parc-Ex, tant que leurs besoins prioritaires ne sont pas comblés, ils ne peuvent pas nécessairement penser aux autres. Le sentiment d'appartenance à une communauté est très important donc ces personnes ne sont pas individualistes. Mais en ce qui concerne leur impact sur l'environnement, cela ne rentre pas dans leurs priorités. Ils sont beaucoup plus enracinés dans le moment présent. Cela touche aussi à la culture, dans certains pays on ne parle même pas de pollution.

Est-ce qu'il y a souvent des incompréhensions culturelles entre vous et les habitants ?

NA : Oui, ça arrive souvent. On a souvent des incompréhensions culturelles avec le « oui de Parc Ex »²⁰. La difficulté est surtout au niveau de la langue. On se débrouille avec l'anglais ou avec des traducteurs. Pour des questions de valeurs, on n'a pas de barrières, on ne parle pas de religion et de croyance. Mais à part ça, pour la vie communautaire, ça se passe très bien.

Est-ce qu'il y a des projets qui n'ont jamais marché ?

NA : Il y a une ruelle verte qui a été abandonnée, personne ne s'en est occupé. Pour faire le lien avec le monde de Rosemont, les espaces de rencontres sont moins importants à cause d'internet. Ici, c'est super important car c'est là où tu rejoins les gens et que tu gagnes leur confiance. Les ateliers demandent du temps mais c'est comme ça que tu acquies la confiance des gens. Ce que tu n'as pas besoin de faire avec le monde de Rosemont. On est comme « deux espèces », juste l'apparence physique. Pourquoi les gens de Parc Ex ne viennent pas au Café l'Artère ? C'est juste une méconnaissance de l'autre, il faut prendre le temps de s'asseoir ensemble dans un même lieu commun et d'apprendre à se connaître. Comme les ateliers avec les femmes, on fait quelque chose qui les intéresse.

²⁰ Dans la culture indienne et d'autres pays asiatiques, il n'est pas habituel de dire « non ». Il est très courant d'onduler la tête pour répondre à une question, cela ne veut pas nécessairement dire « oui » ou « non », il s'agit plutôt d'un signe de reconnaissance, de compréhension.